Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

Ecol
463
1.15

463.7.15

Harvard College
Library

FROM THE FUND GIVEN BY

ROBERT PARKER CLAPP

CLASS OF 1879

FOR BOOKS ON ECONOMICS

THÉORIE

DE LA

RICHESSE SOCIALE

OU

RÉSUMÉ DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

PAR M. WALRAS,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE,
AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE.

PARIS,

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES,

Éditeurs de la *Collection des principaux Économistes*, du *Journal des Économistes*, du *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, etc.

RUE RICHELIEU, 14.

1849

THÉORIE

DE LA

RICHESSE SOCIALE

OU

RÉSUMÉ DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 44, rue de la Monnaie.

THÉORIE

DE LA

RICHESSE SOCIALE

OU

RÉSUMÉ DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

PAR M. WALRAS,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE,
AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE.

PARIS,

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES,

Éditeurs de la *Collection des principaux Économistes*, du *Journal des Économistes*, du *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, etc.

RUE RICHELIEU, 14.

1849

~~Econ 463.115~~
Econ 463.115

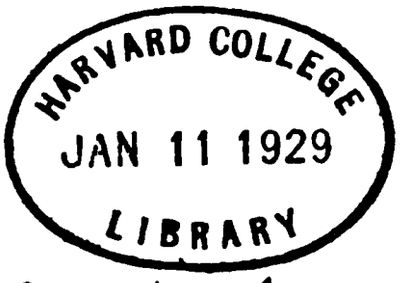

AVANT-PROPOS.

J'ai essayé de résumer dans un petit nombre de pages substantielles les principes fondamentaux de l'*Économie politique*. Si j'avais tiré de ces principes toutes les conséquences qui s'en déduisent naturellement, et si j'avais mêlé à l'exposition de ces nombreuses vérités une dose quelconque de polémique envers et contre tous les auteurs qui les ont altérées ou méconnues dans leurs écrits, j'aurais fait un gros volume. Mais il ne fut jamais plus vrai de dire que *les longs ouvrages nous font peur*. Jamais non plus les longs ouvrages ne furent peut-être moins nécessaires. Les événements qui se succèdent au milieu de nous, depuis deux ans, les émotions qui nous agitent, les préoccupations qui nous dominent, ont donné à l'esprit public un degré de finesse et de perspicacité qui le met en état de juger promptement de la tendance d'un écrivain et de la portée d'une doctrine.

Chaque siècle a son caractère scientifique, comme il a son caractère littéraire, politique et religieux. Chaque époque a ses besoins intellectuels. Personne

ne peut nier l'importance qu'a acquise aujourd'hui la science de la *richesse sociale,* autrement dit l'*Économie politique.* Cultivée depuis la fin du dernier siècle par des hommes éminents et par des esprits distingués, elle a déjà dissipé bien des erreurs, ébranlé bien des préjugés. Et cependant elle n'a pu réussir encore à se populariser. Ses principes, ses découvertes sont généralement ignorés jusque dans des sphères sociales où leur connaissance est indispensable, et où la pénurie intellectuelle qui résulte de cette lacune entraîne chaque jour les plus déplorables résultats. Il est étrange qu'un ministre d'État, un législateur, un magistrat éminent, un administrateur de l'ordre le plus élevé, ignorent les premiers éléments d'une science aussi importante, et n'en soient pas moins appelés tous les jours à proposer et à sanctionner des mesures qui intéressent au plus haut point la prospérité publique et le bien-être de leurs concitoyens. L'ignorance de l'Économie politique n'est pas moins fâcheuse parmi les classes de la société qui, par leur position, ne sont pas appelées à agir d'une manière aussi directe sur les grands intérêts de la communauté. C'est à cette ignorance, malheureusement trop réelle et trop générale, qu'il faut attribuer la production primitive et la reproduction quotidienne d'une multitude de systèmes qui troublent la société et qui l'agitent sans aucun profit.

Ces publications n'ont d'autre effet que d'inspirer aux uns les craintes les plus ridicules, tandis qu'elles nourrissent chez les autres les espérances les plus chimériques. Une connaissance exacte des lois qui président au développement de la société préviendrait tous ces écarts et couperait court à toutes ces exagérations.

Je crois donc satisfaire à un besoin réel et me livrer à une œuvre de bon citoyen, en contribuant, dans la mesure de mes forces, à la propagation d'une science qui est appelée à rendre d'éminents services à toute la société, et dont il est impossible de méconnaître l'utilité.

Qu'on ne juge pas de ce petit volume par son étendue. Peu de lecteurs seront en état d'apprécier les efforts qu'il m'a coûtés. Les économistes ont employé un siècle et je ne sais combien de volumes à embrouiller les notions les plus simples et les plus élémentaires. J'ai dû employer moi-même une grande partie de ma carrière philosophique à éclaircir ces notions, et à les retirer une à une du milieu des nuages accumulés autour d'elles par la lutte des écoles et par le conflit des opinions. Les six chapitres qu'on va lire sont le résumé de mes travaux, de mes observations et de mes recherches pendant plus de vingt ans. Telle définition qui paraîtra la chose du monde la plus simple et la plus naturelle

ne s'est offerte à mon esprit qu'après les tentatives les plus laborieuses, et telle solution, dont la justesse frappera peut-être l'intelligence de mes lecteurs, ne m'a été révélée qu'à la suite des plus pénibles investigations.

La science n'est autre chose que le sens commun. Toute la différence qu'il y a entre la science et le sens commun, c'est que la première se rend compte de ce qu'elle sait, et qu'elle enchaîne les idées par un lien logique et rationnel, en les soumettant au joug de la méthode, tandis que le sens commun, aussi vaste que la science, et toujours plus complet que les systèmes les plus ingénieux, ne sait pas coordonner ses connaissances, vit au milieu d'un désordre qui paralyse toutes ses ressources, et ne peut pas donner à ses richesses leur véritable valeur, faute de pouvoir leur assigner leur véritable place.

Je n'ai eu d'autre prétention, dans ce petit volume, que de concilier la science avec le sens commun. Je m'estimerai heureux d'avoir exprimé d'une manière nette et précise ce que tout le monde sait, ce que tout le monde croit. Mon triomphe sera complet si mes lecteurs trouvent, dans l'exposition de mes idées, l'image fidèle de leurs propres convictions.

THÉORIE

DE LA

RICHESSE SOCIALE.

CHAPITRE PREMIER.

De la *richesse* en général, et de la *richesse sociale* en particulier. — De l'*utilité* et de la *valeur échangeable*.

Considéré comme un être sensible, l'homme est soumis, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, à une série de phénomènes physiques, intellectuels et moraux que nous appelons des *besoins*. Il a faim, il a soif; il a besoin de manger et de boire. Il ignore, et il veut savoir. Il est seul, et la solitude l'inquiète; il a besoin du commerce de ses semblables.

Par une juste compensation de ce triple asservissement, l'homme a été placé par la Providence au sein d'une nature riche et variée, qui lui offre des aliments et des boissons, et des matières propres à lui en fournir; il a été pourvu lui-même de facultés énergiques, capables de contribuer jusqu'à un certain point à la satisfaction de ces besoins; il a été entouré d'êtres semblables à lui, qui lui inspirent et auxquels il inspire à son tour une profonde sympathie. Ces choses que la nature a mises à notre disposition, ces facultés puissantes dont

elle nous a doués, ce concours empressé de nos semblables à se joindre à nous et à combiner leurs efforts avec les nôtres, sont ce qu'on appelle des choses *utiles*.

Lorsqu'on se laisse dominer par certaines idées, on peut céder à la tentation de restreindre singulièrement le domaine de l'utilité. Mais lorsqu'on s'occupe d'*Économie politique*, le mot *utilité* doit être pris dans une large acception. L'*utilité*, tout le monde le sait, est la faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire un besoin quelconque, ou de procurer une jouissance quelle qu'elle soit. Il est inutile d'insister sur une définition aussi claire que le jour. La seule chose qu'il y ait à faire ici, c'est de protester, dans l'intérêt de la science, contre une foule de restrictions arbitraires et mal fondées qu'on a voulu imposer au mot *utilité* en économie politique.

Ainsi d'abord il est bien entendu que l'*utile* embrasse pour nous le *nécessaire*, l'*agréable*, le *superflu*.

En second lieu, l'*Économie politique* n'est pas la *Morale*. Elle accepte l'homme tel qu'il est, avec ses passions et ses caprices. Elle reconnaît en lui des besoins qui sont plus ou moins moraux, des désirs qui peuvent aller jusqu'à être criminels. L'*Economie politique* joue ici un rôle analogue à celui que jouent la *Chimie* et la *Botanique*, lorsqu'elles constatent, parmi les minéraux et parmi les végétaux, l'existence de certaines substances vénéneuses, dont elles se gardent bien toutefois de recommander l'usage ou d'approuver l'emploi. L'économie politique laisse à la morale toute la latitude qui lui appartient : elle lui attribue le droit de dicter à l'homme certains préceptes, et de lui imposer certaines restrictions dans l'usage qu'il fait des choses extérieures

et de ses propres facultés; mais l'économie politique n'en conserve pas moins son domaine propre. Elle se croit autorisée à déclarer utile et à proclamer comme tel tout ce qui peut satisfaire à un besoin de l'homme, quels que soient d'ailleurs la nature et le caractère de ce besoin.

L'utilité peut être *directe*; elle peut être *indirecte*; dans le second cas, comme dans le premier, elle n'est pas moins de l'utilité. Que tel objet nous soit utile, dans sa constitution et dans sa forme actuelles, ou qu'il ne puisse nous servir qu'après avoir subi des transformations plus ou moins nombreuses, peu importe pour nous en ce moment. De quelque terme éloigné qu'elle provienne, quelque long que soit le chemin qu'elle ait à parcourir pour arriver jusqu'à nous, l'utilité indirecte ne cesse pas d'être de l'utilité.

Il y a des utilités *matérielles*; il y a des utilités *immatérielles*. L'homme ne vit pas seulement de pain; il vit d'une multitude de choses qui, à tel titre ou à tel autre, lui rendent sa condition plus douce et plus agréable. Parmi les choses qui lui sont utiles, il y en a beaucoup sans doute qui se présentent à lui sous l'apparence d'un corps étendu et palpable; il y en a aussi un très grand nombre qui s'offrent à lui comme des phénomènes incorporels et intangibles qui ne sauraient faire aucune impression sur ses organes, mais qui n'en contribuent pas moins à la satisfaction de son esprit ou de son cœur.

Enfin, s'il y a des utilités *durables*, il y a aussi des utilités peu durables, des utilités fort *éphémères*. Sans doute, il y a des choses qui peuvent nous servir vingt

fois, trente fois, cent et un plus grand nombre de fois; il y en a d'autres qui ne peuvent nous servir qu'une seule fois, ou qui se consomment très rapidement. Dirons-nous que les premières ont une utilité plus réelle que les secondes? Nous aurions tort. Le temps ici ne fait rien à l'affaire. La circonstance de durer un peu plus ou un peu moins, de se consommer en un seul coup ou à la longue, ne peut altérer en rien le caractère essentiel et fondamental de l'utilité qui consiste toujours, et qui consiste uniquement dans la propriété de pouvoir satisfaire un besoin de l'homme ou de pouvoir lui procurer une jouissance.

Dans un sens large et étendu, dans une acception très philosophique et très vraie, l'idée de la *richesse* se confond avec celle de l'*utilité,* les mots *richesse* et *utilité* sont synonymes. Dans le sens le plus général et le plus compréhensif, la richesse consiste dans la possession de choses utiles, de choses propres à satisfaire nos besoins. Pour se convaincre de la vérité de cette définition, il suffit de réfléchir un moment sur les vœux que nous formons tous les jours, et sur les désirs que nous exprimons, à propos de la richesse. Nous désirons un habit, un meuble, un logement. Or, qu'est-ce qu'un habit, un meuble, un logement, si ce n'est un objet utile? Qu'est-qui nous frappe et nous séduit, dans ces différents objets, si ce n'est la propriété qu'ils ont de pouvoir satisfaire un besoin ou de procurer une jouissance?

Cette définition de la richesse se confirme parfaitement par l'idée qu'on se fait de la *pauvreté* qui est l'opposé de la richesse. Qu'est-ce qu'un homme pauvre? C'est celui qui n'a pas de quoi se vêtir, de quoi se loger;

c'est celui qui n'a pas les moyens de se procurer des chevaux, un carrosse, des domestiques, etc.

Si cette manière de voir n'était pas évidente par elle-même, nous pourrions l'appuyer sur l'autorité d'*Adam Smith*, qui a dit avec raison qu'*un homme est* riche *ou* pauvre *suivant les moyens qu'il a de se procurer les besoins, les aisances et les agréments de la vie.*

Dans un sens plus spécial et plus restreint, la *richesse* se définit par la *valeur échangeable*, et, en ce sens, elle s'appelle avec raison *richesse sociale.* Et, en effet, l'*échange* implique la *société.*

Adam Smith lui-même, quoiqu'il ait donné de la *richesse* la définition que je viens de citer, *Adam Smith* n'a pas fait de l'*utilité* pure et simple l'objet de l'*Economie politique.* Grâce à la pénétration de son génie, et par une inconséquence fort heureuse pour la science, il est arrivé promptement à quelque chose de plus positif et de moins vague, à ce quelque chose qu'il a appelé et que tout le monde appelle comme lui la *valeur échangeable.*

Quelle relation y a-t-il entre la *richesse*, en général, et la *richesse sociale*, en particulier? Quelle relation y a-t-il entre l'*utilité* et la *valeur échangeable*? Là est la clef de l'*Économie politique*, et tel est le point sur lequel ont succombé *Adam Smith* et le plus grand nombre de ses disciples.

Parmi les choses qui nous sont utiles, il y en a un certain nombre qui sont illimitées dans leur *quantité* et dans leur *durée.* A ce double titre, elles sont tellement abondantes qu'aucun peuple, aucun homme n'en est privé. Nous en partageons l'usage avec les animaux;

nous n'avons jamais à craindre de les épuiser. Telles sont l'air respirable, la lumière du soleil, l'eau commune, et un certain nombre de forces naturelles, telles que la pesanteur, l'électricité, le magnétisme, dont nous profitons tous les jours, sans avoir à nous inquiéter du soin de les produire ou de les renouveler.

Ces choses-là ne sont pas l'objet du *Droit naturel*; elles ne sont pas davantage l'objet de l'*Économie politique*. Il n'y a rien à faire à leur sujet. Dès qu'on en a constaté l'existence, tout est dit. Il ne faut pas se creuser la tête pour trouver la meilleure manière d'en jouir ou de les exploiter. Je me trompe. Ces choses-là peuvent devenir l'objet d'études très curieuses et très intéressantes au point de vue de la *Physique* et de la *Mécanique*, et même au point de vue de l'*Economie politique*; ce que je veux dire, c'est qu'elles ne font l'objet ni de la *propriété*, ni de la *richesse sociale*.

Parmi les choses qui nous sont utiles, il y en a, au contraire, un très grand nombre qui sont *limitées* dans leur *quantité*, et parmi elles un certain nombre encore qui sont *limitées* dans leur *durée*. D'abord, il n'en existe pas immensément. Il n'y en a qu'une certaine provision qui ne peut pas toujours satisfaire aux nombreux besoins qui en réclament la possession. Telles sont l'or, l'argent, le fer, le cuivre, les fruits naturels de la terre, les animaux qui couvrent sa surface. En second lieu, parmi les choses que je viens de nommer, il y en a beaucoup qui ne durent pas toujours. Elles se détruisent, en général, par l'usage même qu'on en fait; en d'autres mots, elles se *consomment*.

Il y a, dans ce double fait, une théorie tout entière;

il y a là de l'étoffe pour faire une science, et, j'ose le dire, une science très curieuse et très importante. La limitation dans la *quantité* produit la *valeur échangeable*, par opposition à l'*utilité* pure et simple. La limitation dans la *durée* produit le *revenu*, par opposition au *capital*. Toute l'économie politique résulte de ce double fait et se rattache à cette double forme de la limitation.

Occupons-nous d'abord de la limitation dans la *quantité*.

Aussitôt qu'une chose utile est limitée dans sa quantité, elle est frappée d'un double caractère éminemment précieux à signaler, elle se prête à une double série de considérations de la plus haute importance.

Et d'abord, elle devient *appropriable*. On peut la saisir et la garder par devers soi; on peut en faire sa chose; elle devient l'objet d'une possession et d'une jouissance exclusives, et si cette possession est justifiée par la raison ou par la loi, elle devient *propriété*.

En second lieu, toute chose utile et limitée dans sa quantité est une chose *rare*, et, à ce titre, elle devient *valable* et *échangeable*; elle fait l'objet d'un *commerce* ou d'un *trafic*. Celui qui la possède peut la *vendre*; celui qui la désire doit l'*acheter*; elle fait partie de nos *richesses sociales*.

On voit maintenant pourquoi l'*Économie politique* est d'un si grand secours dans l'étude de la *propriété*. On voit quel est le rapport qui unit étroitement ces deux sciences. Ce rapport n'est autre chose, au fond, que l'identité même de leur objet. Ce qui constitue la *richesse sociale* constitue aussi la *propriété*; ce qui constitue la

propriété constitue aussi la *richesse sociale*. La théorie de la *propriété* et la théorie de la *richesse sociale* portent précisément sur les mêmes choses. Seulement elles les considèrent sous des points de vue différents, absolument comme l'agriculteur et le naturaliste poursuivent un but différent, quoiqu'ils considèrent un seul et même objet, en étudiant un chêne ou un bœuf. Au reste, le sens commun et le langage me justifient, puisqu'on donne également aux choses le nom de *biens*, soit qu'on les considère comme l'objet de la *propriété*, soit qu'on en fasse l'objet de l'*Economie politique*.

Le véritable objet de l'*Économie politique*, c'est la *richesse sociale*. Mais il n'est pas toujours facile de s'entendre sur la nature de ce phénomène. Les économistes ont souvent confondu les deux espèces de richesses que je viens de signaler. Ils n'ont pas su tracer la ligne de démarcation entre l'*utilité* et la *valeur d'échange*. Pour éviter toute méprise, il suffit de comparer soigneusement ces deux idées. Ce parallèle aura pour but et pour effet de mettre en relief la diversité qui éclate entre deux notions qui jouent un grand rôle en économie politique; et, cette différence une fois constatée, il ne sera plus permis de se faire illusion sur la nature de la richesse sociale et sur le véritable objet de l'économie politique.

1° L'*utilité* constitue une *richesse absolue*, une *richesse invariable*. Et, en effet, l'utilité est toujours la même, et reste la même tant que le besoin ne change pas. Un sac de blé pourra toujours nourrir un certain nombre d'hommes pendant un temps déterminé, et une maison d'une grandeur donnée pourra toujours abriter

le même nombre d'individus ou de familles. Une certaine longueur de drap servira toujours à faire un habit ou un manteau, tant que les hommes conserveront la même taille et qu'ils donneront à leurs vêtements et la même forme et la même ampleur. Une quantité déterminée d'or ou d'argent pourra toujours servir à fabriquer un vase, une coupe, ou tout autre ustensile d'une certaine dimension.

La *valeur échangeable* constitue, au contraire, une *richesse relative*, et, comme telle, essentiellement *variable*. Le même objet, quoique ayant toujours la même utilité, peut avoir une valeur d'échange tantôt plus forte, tantôt plus faible. Le prix d'un objet dépend toujours de la quantité même de l'objet, quantité essentiellement variable suivant le temps et suivant le lieu, et de la quantité non moins variable des besoins qui peuvent en solliciter la possession. Il suit de là que le propriétaire d'une *valeur échangeable* sera plus ou moins riche suivant qu'il y aura autour de lui plus ou moins d'hommes dépourvus de ce même objet et qui en convoiteront la possession, et suivant qu'il y aura sur le marché un plus petit ou un plus grand approvisionnement de ce même objet.

2° L'*utilité* constitue une *richesse individuelle*. Cette richesse se fonde sur le besoin de l'individu qui la possède, et ne dépasse, en aucune façon, la portée de ce besoin individuel. Elle n'emporte aucune idée de comparaison ou de rapport; elle ne suppose que l'analogie existante, et que j'ai déjà signalée, entre la nature de la chose et la nature du besoin. C'est la richesse de *Robinson* dans son île ou de *Philoctète* abandonné à *Lemnos*.

La *valeur échangeable* constitue une *richesse sociale*. L'échange n'est possible qu'en admettant la pluralité des besoins, et la valeur ne se conçoit qu'avec une lutte plus ou moins animée entre des besoins plus ou moins nombreux. La valeur échangeable suppose donc la société ; cette valeur se fonde non pas tant sur le besoin individuel du possesseur, que sur les besoins de ceux qui sont privés de l'objet valable et qui en sollicitent la possession. La valeur grandit, non pas à proportion de l'urgence du besoin, mais à proportion du nombre des hommes qui l'éprouvent ; quoiqu'il soit vrai de dire que les besoins les plus urgents sont, en général, les plus nombreux. La valeur est donc un fait social, un fait qui implique l'existence de la société, et voilà pourquoi le nom de *richesse sociale* me paraît assez bien choisi pour désigner la possession de la *valeur d'échange*.

3° L'*utilité* est une chose bonne et agréable d'elle-même et en elle-même. Cette qualité qu'ont certains objets de pouvoir satisfaire un besoin de l'homme ou de lui procurer une jouissance, est un phénomène avantageux de la manière la plus générale, la plus absolue et la plus complète. Sous quelque rapport qu'on la considère, elle plaît toujours. Qu'elle soit forte, qu'elle soit faible, qu'elle soit directe ou indirecte, matérielle ou immatérielle, de quelque manière qu'on la contemple, sous quelque aspect qu'on l'envisage, l'utilité se présente toujours à nous comme quelque chose de favorable, d'avantageux, comme un fait dont on ne peut pas se plaindre, comme une propriété des choses qu'il faut louer, approuver et bénir partout où elle se montre et de quelque façon qu'elle se produise.

Il n'en est pas ainsi de la *valeur d'échange* : celle-ci se montre sous un caractère tout différent. Et, en effet, la valeur ne présente jamais qu'un avantage relatif. Elle est bonne et avantageuse pour celui qui la possède, puisque, indépendamment de l'utilité qu'elle lui offre, elle lui fournit encore le moyen d'obtenir en échange d'autres valeurs, et par conséquent d'autres utilités. Considérée en elle-même et d'une manière absolue, la valeur se présente à nous comme un inconvénient véritable; car elle implique le dénuement d'un nombre d'hommes plus ou moins grand; elle suppose que tout le monde ne peut pas jouir de l'utilité valable. La valeur s'offre donc comme un obstacle aux plaisirs du pauvre; celui qui la possède est heureux sans doute; mais ceux qui ne la possèdent point, et qui en éprouvent le besoin, ont le droit de s'en affliger. Il y a plus; et pour celui-là même qui la possède, la valeur ne présente jamais qu'un avantage relatif; car, puisqu'elle se fonde sur la limitation dans la quantité des biens, il est évident que celui qui possède une utilité valable n'en possède jamais qu'une quantité déterminée, et qu'il n'en peut pas jouir d'une manière aussi large et aussi étendue que nous le faisons tous, et que nous le faisons tous les jours des biens illimités.

Je ne veux pas dire, qu'on y prenne garde, que la valeur d'échange soit une chose mauvaise et défavorable de tout point, une qualité des choses qu'il faille mépriser et maudire, de quelque manière qu'on l'aborde et qu'on la considère. La limitation dans la quantité de certaines choses utiles et nécessaires fait sans doute partie de l'ordre moral et providentiel de l'univers. Si

Dieu avait voulu que tous nos besoins fussent satisfaits par des biens illimités, il aurait pu le faire sans contredit; mais puisqu'il en a disposé autrement, il faut croire qu'il a eu un but. Il n'est même pas défendu de chercher à pénétrer dans les desseins de la sagesse divine.

Pater ipse colendi
Haud facilem esse viam voluit; primusque per artem
Movit agros, curis acuens mortalia corda,
Nec torpere gravi passus sua regna veterno [1].

Le but providentiel, comme on voit, n'est pas difficile à saisir. Le paganisme lui-même ne s'y est pas trompé, si tant est qu'on puisse regarder *Virgile* comme un païen. La rareté de certains biens, la valeur d'échange dont ils sont doués, le sacrifice qu'exige leur acquisition, sont très propres à donner l'essor à notre industrie, et contribuent puissamment au développement de toutes nos facultés. Ainsi, sous le rapport de la morale et d'une saine philosophie, la limitation dans la quantité de certaines choses utiles et la valeur d'échange qui en dérive sont à l'abri de toute critique et de toute objection solide. Mais quels que soient, à ce sujet, notre respect et même notre reconnaissance pour la Providence divine, il n'est pas défendu de discuter les conséquences économiques qui résultent de la valeur et de la rareté qui la produit.

Or, je n'hésite pas à le dire. Lorsqu'on fait abstraction de leurs effets moraux qui sont incontestablement avantageux, lorsqu'on reste en dehors de la *Morale* et de la *Théodicée*, pour ne considérer que la théorie de la

[1] Virgile, *Géorgiques*, liv. 1er.

richesse ou de l'utilité en général, et pour apprécier le caractère de la *valeur* et de la *rareté* dans leurs effets économiques, on doit reconnaître que la valeur de certains biens et la rareté qui en est la cause offrent, à l'espèce humaine quelque chose de défavorable et de désavantageux, puisque, si elles rendent agréable la position de celui qui possède une valeur quelconque, elles rendent, par cela même, désagréable la position de celui qui en a besoin, et qui ne peut obtenir la possession de la valeur qu'il désire que par le sacrifice d'une autre valeur égale dont il est lui-même propriétaire.

Au reste, mon observation n'est pas aussi inouïe, aussi dénuée de précédents qu'on pourrait le croire. Cette manière d'envisager la valeur d'échange s'est déjà présentée à l'esprit si judicieux et si sage de M. *Droz*; et il y a, chez *David Ricardo*, une observation sur la rente foncière qui se rapporte évidemment et de tout point à ce que je viens d'exprimer ici.

Enfin, voici encore entre l'*utilité* et la *valeur d'échange* une différence assez importante, et sur laquelle les économistes n'ont pas suffisamment insisté.

4° L'*utilité*, quelque constante et quelque réelle qu'elle soit, n'est pas une *grandeur appréciable*, une grandeur qu'on puisse mesurer d'une manière exacte et rigoureuse. Sans doute, il y a du plus et du moins dans l'utilité, et l'on peut dire que tel objet est plus utile que tel autre; c'est là ce qu'on exprime, en général, en distinguant le *nécessaire* de l'*agréable* et l'*agréable* du *superflu*. Mais il sera toujours impossible de dire d'un objet quelconque qu'il est exactement deux fois, trois fois ou quatre fois plus utile qu'un autre. Et ce qui

est vrai de l'utilité, en général, est également vrai de toutes les nuances qu'on reconnaît dans l'utilité, aussi bien que des différentes espèces d'utilité que j'ai établies plus haut. On ne peut pas dire que le *nécessaire* soit deux fois plus utile que l'*agréable*, ou que l'*agréable* soit trois fois plus utile que le *superflu*. On ne peut pas dire non plus que l'*utilité directe* soit à l'*utilité indirecte* dans le rapport de 4 à 1, ou que l'*utilité matérielle* et l'*utilité immatérielle* soient entre elles comme les nombres 5 et 7 ou comme les nombres 9 et 13.

La *valeur échangeable* est un fait *appréciable*. C'est une grandeur qu'on peut mesurer d'une manière exacte et rigoureuse. Personne n'ignore que les valeurs se comparent entre elles, comme on compare des lignes, des angles ou des surfaces. Il est incontestable qu'un objet peut valoir le double, le triple, le décuple d'un autre objet. On trouvera facilement une valeur d'échange qui soit la moitié, le quart, les deux tiers ou les cinq sixièmes d'une autre, et cela tout aussi exactement que deux est la moitié de quatre et que six est le tiers de dix-huit.

Cette dernière observation tend, comme on le voit, à pousser l'*Économie politique* vers le domaine des sciences exactes. Il ne faut pas s'en plaindre. La science de la *richesse sociale* ne peut que gagner en se plaçant au nombre de celles qui empruntent au calcul une partie de leur certitude et de leurs plus solides résultats.

CHAPITRE II.

De la *mesure* de la valeur. — Première fonction des *métaux précieux.*

Le temps n'est plus où les *métaux précieux* étaient considérés comme la seule ou du moins comme la plus importante de nos richesses sociales. Les progrès de la science ont fait justice de ce préjugé. Mais si les *métaux précieux* ont été justement dépouillés d'un privilége qui ne leur appartient à aucun titre, ils n'ont pourtant pas cessé de former une richesse d'une espèce particulière. L'*or* et l'*argent* sont des valeurs qui jouent un grand rôle dans l'ordre économique des sociétés, et dont la nature mérite d'être étudiée avec le plus grand soin.

L'*or* et l'*argent* sont des choses *utiles*. Cette première proposition ne me paraît sujette à aucune contradiction. Sans doute, l'or et l'argent ne sont pas des choses *nécessaires*, indispensables; mais ils figurent avantageusement parmi les choses *agréables* et commodes. On en fait des vases, des ustensiles, des ornements et des bijoux. Ils sont un des objets les plus recherchés par les besoins du luxe et de la vanité. Bref, leur utilité est incontestable.

L'*or* et l'*argent* sont *rares*, quoi qu'en aient dit certains auteurs qui n'ont pas compris le sens qu'il faut

donner au mot *rareté* en économie politique. Les métaux précieux n'existent pas en aussi grande quantité que l'air atmosphérique ou la lumière solaire. Il n'en pleut pas du ciel et il ne s'en trouve pas partout. Ces métaux sont donc appelés *précieux* à juste titre. Leur possession constitue, en faveur de celui qui en est investi, une *richesse sociale*.

Jusque-là les métaux précieux se confondent avec toutes les autres marchandises qui se présentent sur nos marchés, qui se vendent et qui s'achètent. Ils ne se distinguent pas des autres biens limités, des utilités rares qui font l'objet de la richesse sociale.

Quelles sont donc les qualités qui distinguent les *métaux précieux* de tous les autres biens limités, de toutes les autres valeurs, et qui leur assignent une place à part parmi les marchandises qui circulent dans tout l'univers? Ces qualités, les voici :

1° L'*or* et l'*argent* ont une utilité *universelle*. C'est le propre des métaux en général d'avoir une utilité universelle, d'être employés chez tous les peuples, sous toutes sortes de climats, et à quelque degré de civilisation que ce soit. Mais l'or et l'argent jouissent au plus haut degré de cette propriété de plaire à tous les hommes, d'être goûtés et recherchés par tous ceux qui sont à portée de les connaître.

2° L'*or* et l'*argent* ont des qualités *uniformes* par toute la terre. Il n'y a qu'une seule espèce d'or et d'argent. L'or et l'argent tirés des mines de l'*Asie* sont parfaitement égaux et équivalent de tout point à ceux qui sortent de l'*Europe*, de l'*Afrique* et de l'*Amérique*.

3° L'*or* et l'*argent* sont pour ainsi dire *indestructibles*,

et, tout au moins, ils ne se consomment que fort à la longue. Sans s'altérer, au fond, ils changent facilement de forme et de destination. Un plat d'argent, une boîte de montre, une pièce de monnaie peuvent servir pendant une longue suite d'années, et n'avoir perdu, au bout d'un laps de temps considérable, qu'une très faible partie de leur poids en métal. Quelle est la marchandise ou la denrée dont on puisse en dire autant?

4° L'*or* et l'*argent* sont *divisibles à l'infini*. La division la plus grande qu'on puisse leur faire subir ne les altère point et n'affaiblit en rien la valeur totale du fragment qu'on a divisé. Leurs différentes parties se réunissent ou se séparent à volonté, dans la proportion qu'on juge la plus convenable, et tout cela sans le moindre inconvénient.

5° Enfin, l'*or* et l'*argent* contiennent une *grande valeur* sous un *petit volume*, d'où il suit qu'ils sont très facilement et très commodément *transportables*. Les frais de transport qu'on est obligé de faire pour les envoyer des mines d'où on les extrait jusque dans les pays les plus éloignés, sont peu considérables et n'ajoutent que fort peu de chose à la valeur primitive de la marchandise.

Telles sont, si je ne me trompe, les qualités qui distinguent les *métaux précieux*, les qualités qui en font une marchandise à part, et dont il y a, je crois, peu d'économistes qui n'aient donné une énumération plus ou moins fidèle et plus ou moins méthodique. Quant aux conséquences qui en résultent, quant aux vérités qu'on en peut déduire, ils n'ont pas toujours eu le bonheur de les signaler avec toute l'exactitude et toute la précision dé-

sirables. Je vais tâcher de suppléer à leur silence et de corriger les erreurs qui leur sont échappées.

L'*or* et l'*argent* sont *la plus générale des valeurs.* Cela résulte évidemment de ce qu'ils sont la plus générale des utilités limitées ou de ce qu'ils ont une utilité universelle. De leur *utilité universelle* résulte nécessairement une *valeur universelle.* Il suit de là que leur valeur est *connue* partout, et que partout c'est la valeur *la plus connue.*

En second lieu, l'*or* et l'*argent* sont *la moins variable des valeurs.* Cette seconde propriété n'est pas moins importante que la première, mais elle est moins évidente et moins facile à établir ; elle exige quelques développements.

« La valeur est une qualité inhérente à certaines choses, dit M. Say ; mais c'est une qualité qui, bien que très réelle, est essentiellement variable comme la chaleur.[1] » Et M. Say a parfaitement raison. La valeur étant une grandeur, il ne faut pas s'étonner de ses variations ; car comment définit-on la grandeur en général? Tout ce qui est susceptible de plus et de moins. Il suffit donc de réfléchir sur la nature de la valeur échangeable pour comprendre facilement que les valeurs puissent monter et descendre, c'est-à-dire varier à tout propos, et que nous soyons condamnés, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, à la plus grande instabilité.

Quant à la difficulté de mesurer la valeur et de se rendre compte de ses variations, elle provient évidemment de la difficulté qu'on peut éprouver à trouver une

[1] Notes sur *Ricardo*, tome II, p. 69.

unité de mesure ou à saisir *un terme de comparaison* qui jouisse de quelque fixité; et il est certain que si ce terme de comparaison n'existait pas, le projet de mesurer la valeur serait une entreprise chimérique. Heureusement pour nous, ce terme de comparaison existe, et ce sont les métaux précieux qui nous le présentent. La valeur des métaux précieux n'est pas absolument et rigoureusement invariable, il est vrai; mais du moins elle n'est pas aussi sujette à varier que celle des autres marchandises. Au milieu de cette instabilité perpétuelle qui caractérise toutes les valeurs, les métaux précieux sont la seule marchandise qui présente quelque fixité. Si leur valeur varie, elle varie beaucoup moins que celle des autres marchandises; elle varie par un moins grand nombre de causes. Précisons nos idées à ce sujet.

A quoi tiennent les différences que nous remarquons dans le taux des différentes valeurs qui se rencontrent autour de nous ou qui se présentent sur nos marchés? Elles tiennent évidemment à une série de causes plus ou moins actives, dont l'analyse peut devenir très difficile quand on essaie de la pousser un peu trop loin, mais qui n'est point impossible dans de certaines limites, et qui est certainement très nécessaire pour arriver à la solution de la question qui nous occupe. Et en effet, si les économistes avaient bien voulu prendre la peine de rechercher avec quelque scrupule les causes générales qui font varier les valeurs, ils auraient découvert facilement les fondements du privilége que je viens d'attribuer aux métaux précieux.

Si l'on considère d'abord les différentes espèces de biens limités qui se rencontrent autour de nous, ou les

différentes espèces de marchandises qui se présentent sur nos marchés, on n'aura pas de peine à se convaincre que, puisqu'il y a pour chaque espèce de denrée ou de production un certain degré de rareté qui varie de marchandise à marchandise, il y a aussi pour chaque espèce de denrée ou de production un certain degré de valeur qui diffère de la valeur de chaque autre denrée ou production ; c'est là ce qu'on peut appeler la *valeur relative* de chaque marchandise, c'est-à-dire sa valeur propre et particulière, par rapport à la valeur de toutes les autres marchandises. C'est ainsi que le *poids spécifique* des corps désigne pour chaque corps son poids propre et particulier, par rapport à celui de tous les autres corps qui pèsent plus ou moins que lui. En ce sens, l'*or* et l'*argent* ont aussi leur *valeur relative*, leur valeur propre et particulière, par rapport à celle de tous les autres biens limités. L'*argent* a aussi sa *valeur relative* par rapport à l'*or*, et l'*or* a sa *valeur relative* par rapport à l'*argent*, absolument comme ils ont l'un et l'autre leur *valeur relative* par rapport au *cuivre*, au *fer*, au *blé*, etc. En ce sens les métaux précieux ne se distinguent pas des autres marchandises. Ils forment, dans la vaste échelle des valeurs, deux degrés plus ou moins élevés, comme ils forment aussi deux degrés plus ou moins élevés dans l'échelle des poids spécifiques ou des densités.

Si l'on étudie ensuite une seule espèce de marchandise ou une seule espèce de bien limité, on verra qu'il y a très peu de denrées ou de productions dans lesquelles il ne soit pas possible de distinguer plusieurs variétés, plusieurs nuances de mérites ou de qualités, ce qui équivaut de tout point à plusieurs espèces de marchandises en

une seule. Ainsi, par exemple, combien n'y a-t-il pas de sortes de vin, de laine, de froment, d'huile et de café? Que de variétés, d'espèces de travail! etc. On conçoit dès lors que la valeur de toutes ces denrées varie et puisse varier beaucoup, suivant la qualité que l'on considère. Il n'est pas difficile de trouver du vin, du drap ou de la toile qui se vendent trois fois, quatre fois, six fois plus cher que tel autre vin, ou tel autre drap, ou telle autre toile. Il n'est pas difficile d'indiquer un travail qui se fait payer cent fois plus cher qu'un autre travail.

Ici les *métaux précieux* commencent à se distinguer profondément, et de la manière la plus saillante, de tous les autres biens limités. Comme ils ont des qualités uniformes par toute la terre; comme il n'en existe que d'une seule espèce ou d'une même qualité, leur valeur ne saurait varier par les considérations que je viens d'exposer. Une livre d'argent, une once d'or, valent toujours une autre livre d'argent, une autre once d'or. Lorsqu'on parle d'or et d'argent, il est bien entendu qu'on parle de la seule et unique espèce d'or et d'argent qu'il y ait au monde.

En continuant à étudier les différences qui se présentent dans le taux de la valeur, lorsqu'on ne considère qu'une espèce de biens limités et une seule espèce de besoins, il est facile de s'assurer qu'il n'y a pas de valeur absolue, par la même raison qu'il n'y a ni chaleur absolue, ni vitesse absolue. Toute valeur est essentiellement relative à un certain temps et à un certain lieu, parce que la rareté dont elle provient est elle-même très susceptible de varier, suivant les temps et suivant les lieux.

« Pourquoi la valeur est-elle perpétuellement variable?

« dit M. *Say*. La raison en est évidente : elle dépend du « besoin qu'on a d'une chose qui varie selon les temps, « selon les lieux, selon les facultés que les acheteurs pos- « sèdent; elle dépend encore de la quantité de cette « chose qui peut être fournie, quantité qui dépend elle- « même d'une foule de circonstances, de la nature et des « hommes[1]. »

Mais ici, il se présente encore une observation toute favorable aux métaux précieux, et que les économistes, en général, et M. *Say* lui-même, en particulier, ont eu le tort très grave de négliger.

L'*or* et l'*argent* sont les marchandises dont la valeur varie le moins d'un lieu à l'autre, ou, pour mieux dire, ils ont une valeur à très peu de chose près uniforme par toute la terre, c'est-à-dire qu'à une époque donnée leur valeur est la même, ou à très peu de chose près la même dans tout l'univers. Cela tient évidemment à ce que l'or et l'argent sont éminemment *transportables*. Il est incontestable, en effet, que si la valeur des marchandises varie d'un pays à l'autre, c'est principalement en raison des frais de transport qu'on est obligé de faire pour conduire les marchandises du lieu de leur production aux lieux de leur consommation. Or, les métaux précieux étant éminemment transportables, par la raison ci-dessus indiquée qu'ils recèlent une grande valeur sous un petit volume, il s'ensuit rigoureusement que les frais de leur déplacement sont extrêmement modérés, ou que ces frais augmentent de très peu de chose la valeur primitive de la marchandise. Il n'en est pas de même des autres productions, naturelles ou artificielles, dont la valeur est

[1] Notes sur *Ricardo*, tome II, p. 70.

souvent plus que doublée par les frais de transport, et dont la valeur varie, dans tous les cas, d'une manière très sensible, par suite des différentes distances qui s'établissent entre les centres nombreux de production et les centres plus nombreux encore de consommation.

L'*or* et l'*argent* sont encore les marchandises dont la valeur est sujette aux moindres changements, relativement au temps. Sans doute, sous ce rapport, les métaux précieux ne sont pas parfaitement invariables, mais les changements qu'ils éprouvent n'ont jamais cette soudaineté et cette brusquerie qui se font très souvent sentir dans les variations de la valeur des autres marchandises. Comme ils sont indestructibles de leur nature, ils ne sont pas sujets aux mêmes inconvénients que les choses qui se consomment et se reproduisent journellement, mensuellement ou annuellement. Il n'y a jamais pour eux ni bonne ni mauvaise récolte, et cela à des intervalles de temps très rapprochés. D'ailleurs, comme ils ont une utilité universelle, et qu'ils trouvent constamment à s'échanger ou à se vendre dans tout l'univers, les variations qui peuvent survenir dans leur valeur doivent se faire sentir sur le plus vaste marché qu'on puisse imaginer, circonstance qui les affaiblit d'autant, et qui les rend presque insensibles.

Je ne prétends pas dire, on le voit bien, que la valeur des métaux précieux ne soit pas, ou ne puisse pas être sujette, suivant le temps, à d'assez grandes variations. C'est en cela même que consiste, suivant moi, le véritable inconvénient de l'*or* et de l'*argent* dans l'emploi que nous en faisons pour l'appréciation de la richesse sociale. Cet inconvénient est réel, et je ne prétends pas le nier;

je n'essaie pas même de l'atténuer ; mais il est inévitable ; et, d'un autre côté, il ne faut pas l'exagérer. Sans doute une exploitation des mines mieux entendue, la découverte de nouvelles mines plus productives que les anciennes, sont des faits qui peuvent influer et qui influent réellement sur la valeur des métaux précieux, en en jetant une plus grande quantité sur le marché. Mais ces événements sont rares et n'arrivent qu'à d'assez longs intervalles de temps. L'effet n'en est jamais ni très sensible ni très soudain. La découverte de l'*Amérique* est une exception qui confirme la règle. C'est un fait unique dans son espèce, et l'humanité n'est probablement pas destinée à le voir se renouveler.

Je ne préjuge rien ici non plus du rapport qui peut s'établir et qui s'établit réellement entre la valeur de l'*or* et celle de l'*argent*. Ce rapport est variable de sa nature ; et l'on conçoit très bien maintenant quelles sont les causes qui peuvent le faire varier. Il peut changer suivant les temps ; cependant cette variation sera toujours fort légère, ou, pour mieux dire, elle se fera d'une manière peu sensible, relativement aux variations de la même nature qui se manifestent dans la valeur des autres marchandises. Il y a longtemps que ce rapport est à peu près au même état ; et l'on a remarqué comme une chose singulière, que la découverte de l'*Amérique*, qui a fait baisser considérablement la valeur des métaux précieux, n'a presque point influé sur leur valeur relative ; en sorte que la valeur de l'argent, comparée à celle de l'or, est aujourd'hui ce qu'elle était dans l'antiquité[1]. D'un autre côté,

[1] Mongez, *Considérations sur les monnaies*. — J.-B. Say, *Traité d'Economie politique*, tome II, p. 205.

'on conçoit qu'à une même époque ce rapport doit être, ı peu de chose près, le même dans tout l'univers. Ainsi quelle que soit, à une certaine époque, la valeur de l'or et de l'argent, et quelle que soit, à la même époque, la valeur de l'argent par rapport à celle de l'or, on peut admettre facilement que ces valeurs sont, à très peu de chose près, les mêmes dans tout l'univers; on peut admettre aussi facilement que ces valeurs sont, à très peu de chose près, les mêmes, à quelques jours, à quelques mois, et même à quelques années d'intervalle.

Ainsi, tandis que la valeur de toutes les autres marchandises varie ou peut varier par plusieurs raisons, et qu'elle est sujette à varier, par chacune de ces raisons, d'une manière extrêmement sensible, la valeur des métaux précieux ne semble guère pouvoir varier que suivant le temps, et encore faut-il convenir que les variations dont elle est susceptible, sous ce rapport, ne sont pas, en général, très considérables, ou que du moins elles ne sont ni brusques ni soudaines. Il me paraît donc démontré que les *métaux précieux* sont *la plus invariable des valeurs*, comme ils sont aussi *la valeur la plus générale*.

Or, il résulte de là, suivant moi, que l'*or* et l'*argent* peuvent nous servir à *mesurer* les autres valeurs, ou que ce sont les *métaux précieux* qui nous fournissent le *terme de comparaison* naturellement destiné à l'appréciation de la richesse sociale.

Quelles sont les qualités nécessaires d'une *mesure?* 1° d'être généralement connue; 2° d'être invariable. On conçoit, en effet, que la *notoriété* et la *fixité* doivent caractériser les *unités de mesure* ou les *termes de compa-*

raison que l'on emploie à évaluer les différentes grandeurs.

La valeur des métaux précieux est *généralement connue*. C'est ce que j'ai établi plus haut. L'or et l'argent ont une utilité universelle, d'où j'ai conclu que leur valeur est également universelle. Leur valeur est connue dans tout l'univers ; elle est connue de tout le monde.

La valeur des métaux précieux n'est pas absolument et rigoureusement invariable, cela est vrai ; elle change suivant le temps, ou, pour mieux dire, il paraît prouvé qu'elle décroît continuellement. Tout le monde sait qu'après la découverte de l'*Amérique* la valeur des métaux précieux a considérablement diminué de ce qu'elle était dans l'antiquité. Il paraît constant que, depuis cette époque, la valeur des métaux précieux ne s'est pas maintenue au même niveau, mais qu'elle a continué à décroître. Nous ignorons encore quelle pourra être l'influence des mines d'or de la *Californie* ; mais à coup sûr cette découverte, si elle a l'importance qu'on lui attribue, ne fera pas hausser la valeur de l'or. Voilà donc le véritable inconvénient que nous présente la valeur des métaux précieux, lorsque nous l'employons à *mesurer* les autres valeurs. Il résulte de cette observation que l'*or* et l'*argent* ne peuvent pas nous servir à comparer des valeurs qui sont séparées l'une de l'autre par un long intervalle de temps, c'est-à-dire par un ou plusieurs siècles. Lorsqu'une appréciation de ce genre est demandée, il faut nécessairement que nous tenions compte du changement qui est survenu dans la valeur du terme de comparaison. Hors de là cette mesure est excellente, et, à défaut de toute autre, il a bien fallu s'en contenter. Les appréciations de

e que nous sommes appelés à faire tous les jours,
ornent pas à comparer des valeurs qui soient sé-
par un long espace de temps. Les appréciations de
re, reléguées pour la plupart dans le domaine de
ire et de la *Statistique*, ne forment que le très petit
e des comparaisons dont il nous importe de con-
le résultat. Les évaluations les plus nombreuses et
s fréquentes que nous ayons à faire, se rapportent
ment à des valeurs placées autour de nous, ou à
e distance du lieu que nous habitons, et qui, rela-
nt au temps, ne sont séparées les unes des autres
r quelques jours, ou par quelques mois, rarement
usieurs années. Or, la valeur des métaux précieux,
l'élément de variabilité que j'ai reconnu en elle,
résente encore un type assez constant et assez fixe
outes les évaluations de ce genre. Dans tous les cas,
s est impossible d'en avoir un meilleur; car s'il en
t un qui nous eût paru préférable, nous l'aurions
rtainement préféré, et il est probable que nos an-
en auraient fait autant. Mais puisque dans tous les
et dans tous les lieux où les métaux précieux ont
nnus, on les a employés à mesurer les valeurs, il
ien qu'ils aient un titre incontestable à la préférence
ls sont l'objet.

is la fonction des métaux précieux ne se borne point
enter cette valeur modèle ou cette valeur générale
variable qui sert à mesurer la richesse sociale ou
parer entre elles toutes les valeurs. L'*or* et l'*argent*
ncore la *monnaie naturelle* ou l'instrument néces-
du commerce : ils servent d'intermédiaire indispen-
au plus grand nombre des échanges qui se con-

somment dans la société. Cette nouvelle fonction, toute différente de la première, est encore une suite naturelle des propriétés que nous avons reconnues dans les métaux précieux et qui les caractérisent exclusivement. Elle est assez importante pour mériter une étude particulière.

CHAPITRE III.

De la *monnaie*. — Deuxième fonction des métaux précieux.

La *richesse sociale*, c'est l'*utilité limitée*, l'*utilité rare*, en d'autres termes, l'*utilité valable*. Il suit de là qu'il y a, dans l'idée de la *richesse sociale*, deux idées fondamentales, l'idée de l'*utilité* et l'idée de la *valeur échangeable*. L'*utilité*, c'est la propriété qu'ont les choses de satisfaire un besoin ou de procurer une jouissance. La *valeur d'échange*, c'est, pour un objet donné, la faculté de pouvoir être *vendu* par celui qui le possède et qui consent à s'en priver, et la nécessité d'être *acheté* par celui qui ne le possède pas et qui le désire.

L'homme peut être considéré sous deux points de vue très distincts, sous le point de vue de la *possession* et sous le point de vue de la *consommation*. C'est à ces deux points de vue différents que se rapportent les deux caractères de la *richesse sociale*. L'*utilité* est relative à la *consommation*; la *valeur* est relative à la *possession*. On consomme des utilités; on possède des valeurs.

En réfléchissant sur le caractère de la possession et de la consommation, on voit que la *possession* est uniforme, toujours semblable à elle-même, qu'elle est pareille pour tous les individus. La *consommation*, au contraire, est

très variée; elle change suivant une foule de circonstances toutes plus ou moins nécessaires et qu'il est facile de se figurer.

Les hommes sont soumis aux mêmes besoins généraux, tels que ceux de manger, de boire, de se vêtir et de se loger. Et cependant nous pouvons voir que dans nos besoins de détail il y a quelquefois, ou, pour mieux dire, le plus souvent la plus grande différence. Les lois, les mœurs et les climats introduisent une variété infinie dans les besoins et les désirs de l'homme. Ce qui convient aux habitants du nord, ne convient pas à ceux du midi; ce qui plaît aux Asiatiques ne saurait plaire aux Européens. Une chose peut m'être utile aujourd'hui, et m'être inutile ou même nuisible demain. L'utilité est donc une chose de circonstance, quelque chose de momentané, de fortuit, d'accidentel. Il n'en est pas de même de la valeur. Elle est de tous les temps et de tous les lieux. Sous quelque forme qu'elle se présente, en quelque objet qu'elle réside, elle plaît à tous les hommes, elle captive tous les cœurs. Lorsque l'homme se considère comme consommateur, il peut préférer telle utilité à telle autre utilité, tel bien à tel autre bien; mais en sa qualité de possesseur, toute valeur lui est indifférente. La *consommation* est quelque chose de très varié; elle se soumet au temps, au lieu, à l'âge, à la position, aux circonstances. La *possession*, au contraire, est quelque chose de général et d'universel qui se ressemble partout. Considéré comme consommateur, l'homme varie d'un pays à l'autre, d'une ville à une autre ville, d'une époque à une autre époque; il change suivant l'âge, suivant le sexe, suivant la situation physique, intellectuelle et mo-

rale. Autant il y a d'individus, pour ainsi dire, autant il y a de consommateurs différents. Considéré comme possesseur, l'homme est partout le même. La *possession* est toujours semblable à elle-même. Elle exprime toujours et partout l'avantage de celui qui possède sur celui qui ne possède pas, et le montant de cet avantage. La *possession* est un phénomène simple et uniforme qui n'admet pas d'autre distinction que celle du montant auquel elle s'élève. Considérée comme titre, comme avantage, comme faveur du sort ou résultat de l'industrie, elle est partout semblable à elle-même.

Je ne veux pas dire par là que nous possédions tous la même chose. Sans doute, nos moyens d'existence sont très variés. Chacun de nous exerce une profession différente, et notre patrimoine se compose de valeurs qui diffèrent souvent les unes des autres. L'un possède une maison, l'autre une terre, l'autre des meubles, l'autre de l'argent. L'un est médecin, l'autre est avocat, l'autre est professeur, notaire ou avoué. Dans les arts industriels, il y a des hommes qui sont maçons, d'autres menuisiers, d'autres boulangers, d'autres chapeliers, et ainsi de suite. Mais ce que je veux dire, c'est que l'avantage qui résulte d'une possession quelconque est au fond le même pour tous. Il n'y a aucune différence, sous le rapport de la possession, entre une maison de vingt mille francs et une terre de vingt mille francs. Le médecin qui se fait dix mille francs de revenu par l'exercice de son art est placé au même point, sous le rapport de l'*Économie politique*, que l'avocat, le notaire ou l'avoué qui gagne la même somme, dans le même laps de temps. Un boucher qui gagne cinq ou six mille francs par an, ressemble de tout

point à un boulanger, à un charcutier, à un épicier qui gagne, chaque année, la même somme. Sur quelque objet que porte la possession, elle ne se distingue essentiellement que par le taux auquel elle s'élève. Il y a, en effet, des gens plus riches les uns que les autres. Mais peu importe, au fond, quelle que soit la nature de leur richesse.

La *consommation* présente un caractère tout différent. Ici encore, si l'on veut, il ne manque pas d'hommes qui éprouvent les mêmes besoins; mais lorsque nous avons besoin de consommer quelque chose, toutes les utilités ne nous sont point indifférentes. Un homme qui a faim est intéressé à avoir du pain et de la viande; peu lui importe, dans ce cas-là, une aune de drap, de toile ou de coton. Au contraire, un homme qui veut s'habiller préférera de la toile, du drap ou du coton à une corde de bois ou à quelques livres de café. L'utilité étant essentiellement relative au besoin, chaque utilité répond à un besoin spécial et déterminé, et ne peut satisfaire qu'à ce seul besoin; tandis que la valeur étant essentiellement relative à la possession, chaque valeur assure à son possesseur le même avantage qu'une autre valeur lui assurerait, pourvu qu'elle fût égale à la valeur qu'il possède.

Voici encore une observation importante, une nouvelle différence à signaler entre la *possession* et la *consommation*. Nos besoins sont très multipliés. Ils portent sur une multitude d'objets divers. Sans entrer dans de grands détails, tout le monde peut aisément se figurer le nombre presque incalculable de choses dont nous nous servons. Il n'en est pas de même de la possession. Ce que nous

possédons n'est jamais aussi varié que ce que nous consommons. Entendons-nous pourtant. Les choses que nous consommons nous appartiennent bien sans doute au moment où nous les consommons. Nous ne consommons guère, en général, que ce que nous possédons. La possession est bien la condition *sine quâ non* de la consommation, et, en ce sens, il serait vrai de dire que la possession est nécessairement aussi variée que la consommation. Mais il faut remarquer que nous nous procurons, au fur et à mesure que nos besoins se déclarent, les choses que nous voulons consommer, et que nous les acquérons au jour le jour. Or les moyens que nous avons de nous procurer ces choses proviennent d'un fonds de possession qui est particulier à chacun de nous, et qui, pour le très grand nombre des hommes, n'est pas très varié. Les uns possèdent des maisons, les autres possèdent des terres. Celui-ci a des rentes sur l'État, celui-là exerce une industrie déterminée, une profession spéciale, telle que la robe, l'épée, la médecine, le sacerdoce, l'enseignement, les emplois publics. On voit des hommes dont toute la fortune consiste en marchandises, telles que du drap, de la soie ou de la toile. Ce n'est qu'au fur et à mesure que nous voulons consommer, que nous acquérons les utilités propres à notre consommation, ou que nous échangeons une partie de notre avoir contre l'objet de nos désirs. Il y a des hommes, et c'est le plus grand nombre, dont toute la fortune primitive consiste dans le travail, dans l'industrie. Ils n'ont d'abord d'autre richesse, ou si vous voulez, d'autre patrimoine, d'autre apanage que leurs bras et le talent de s'en servir. Cela suffit pourtant pour leur assurer une multitude diverse

d'utilités propres à satisfaire des besoins très variés et très nombreux. Ils parviennent à ce but en échangeant journellement le fruit de leur travail contre les divers objets dont ils ont besoin pour se nourrir, pour se vêtir et pour se loger.

Cette différence entre la *possession* et la *consommation* a son fondement dans la nature. Elle tient d'abord à la spécialité des choses possédées par chaque individu, à la spécialité des choses produites par chaque climat, à celle des capacités ou des talents propres à chaque peuple et à chaque particulier. Elle est sensible dans l'enfance des sociétés; mais elle le devient encore plus, à mesure que les arts et les sciences se perfectionnent. C'est au sein d'une société depuis longtemps civilisée qu'on peut le mieux apprécier la différence que je signale entre la possession et la consommation. La division du travail et de l'industrie, ou la séparation des occupations, tend sans cesse à mettre de plus en plus cette différence en relief; car la division du travail resserre de plus en plus le fonds de *possession* propre à chaque particulier, et augmente sans cesse la sphère des *consommations* auxquelles chaque individu peut se livrer.

On voit, par tout ce qui précède, que chaque personne ne *possède* ordinairement qu'une seule chose, tandis qu'elle est obligée d'en *consommer* mille. Il est même rare qu'une personne puisse consommer tout ce qu'elle possède dans un certain genre d'utilité limitée; et, en supposant qu'elle le pût, elle se mettrait, en le faisant, dans l'impossibilité de consommer rien autre chose, et resterait par conséquent exposée à un grand nombre

de besoins plus ou moins pressants. Aussi n'est-ce pas ainsi que se conduisent la plupart des hommes. Ils peuvent bien consommer eux-mêmes une partie de ce qu'ils possèdent; mais, dans le plus grand nombre de cas, ils en conservent une partie pour se procurer, par le moyen du sacrifice qu'ils en font, une multitude d'autres objets dont ils éprouvent le besoin de faire usage. Ils se procurent, au moyen de ce qu'ils possèdent, une partie de ce qu'ils ne possèdent pas.

De là la nécessité des *échanges*. La société, considérée sous le point de vue de l'*Économie politique*, se présente comme un *marché*, et la vie humaine, sous le rapport économique, n'est autre chose, en grande partie, qu'une suite continuelle d'échanges qui se font entre tous les propriétaires de biens limités. Nous sommes continuellement occupés à troquer notre bien contre celui des autres, et nous passons notre vie, économiquement parlant, dans une série perpétuelle de ventes et d'achats, autrement dit dans une suite continuelle d'*échanges*; car « la *vente*, dit M. Say, est l'échange « que l'on fait de sa marchandise contre une somme de « monnaie; l'*achat* est l'échange que l'on fait de sa « monnaie contre de la marchandise. » Si nous étions continuellement obligés de troquer marchandise contre marchandise proprement dite, les échanges seraient très difficiles, souvent même ils seraient impossibles. De là vient la nécessité d'un intermédiaire ou d'un agent universel, qui soit capable de s'échanger à tout propos contre toute espèce de marchandise, et contre lequel toute marchandise puisse s'échanger à son tour. Tel est l'office que remplit la *monnaie*, et les *métaux précieux*

sont la *monnaie naturelle*. C'est ce que je vais essayer de démontrer.

La *possession* est la condition de l'*usage*, autrement dit de la *consommation*. Pour manger et pour boire, il faut avoir de quoi. Dès que l'homme éprouve un besoin, il faut, s'il ne veut pas souffrir, qu'il possède l'objet propre à le satisfaire, ou que du moins, s'il ne possède pas cet objet, il en possède un autre qui, sans avoir la même utilité, ait pourtant la même valeur, et au moyen duquel il puisse se procurer celui dont il éprouve le besoin. Mais ce n'est pas tout. L'homme ne serait que médiocrement heureux, s'il pouvait satisfaire à ses divers besoins au fur et à mesure qu'ils se présentent, et si la perspective des besoins qui le menacent précédait toujours la vue des moyens qu'il pourra employer pour y faire face. Ce que l'homme doit raisonnablement ambitionner, c'est la certitude de ne pas être pris au dépourvu, c'est l'espoir assuré de pouvoir satisfaire à ses divers besoins, à quelque moment qu'ils se présentent. Le désir de la possession devance donc celui de la consommation. C'est pour pouvoir se livrer à la consommation, en temps et lieu, que l'homme désire d'être possesseur. Il court d'abord après la possession, sauf à consommer ensuite ce qui lui fera plaisir. Du besoin de consommer résulte le désir de posséder, et du besoin de repos et de confiance en ses moyens résulte le besoin de conserver. Le désir de se faire un fonds de possession, et par conséquent de consommation, produit chez l'homme l'industrie et l'activité, et, en second lieu, l'accumulation ou l'économie. Tout ce que l'homme peut désirer, il cherche à se le procurer; et lorsqu'il possède

quelque chose, il cherche, s'il est prudent et sage, à le conserver le plus longtemps possible. Il retranche même sur ses besoins actuels, pour être assuré que ses besoins futurs ne le trouveront pas au dépourvu, et qu'il aura les moyens de les satisfaire, alors qu'ils se présenteront.

Si la possession est la *condition* de la consommation, elle en est aussi la *garantie*. Tout homme qui possède une utilité rare peut s'en servir à satisfaire ses besoins ou à se procurer les jouissances que cet objet est susceptible de lui offrir. Il y a plus. Celui qui possède une utilité rare et par conséquent une valeur, peut, s'il ne veut pas la consommer lui-même, la céder à une autre personne qui la désire, et obtenir, en échange, une autre valeur, une autre utilité rare dont il est personnellement plus jaloux. C'est ainsi que la possession d'une valeur assure à celui qui en est investi la consommation de cette valeur, ou la consommation d'une autre valeur égale à celle qu'il possède.

En thèse générale, toute valeur est, pour son possesseur, le *gage* d'une valeur égale. Tout homme qui possède une valeur peut s'en priver aujourd'hui, et la garder pour sa consommation future; il peut aussi l'échanger contre un autre objet qui a de la valeur, et, par le sacrifice qu'il fait de l'objet qu'il possède, il peut obtenir la possession de tel autre objet qu'il convoite, lorsque ce dernier ne dépasse pas la valeur du premier. Tel est l'avantage général et absolu de la possession. Elle assure au possesseur la consommation de ce qu'il possède, soit dans le présent, soit dans l'avenir, et, dans le cas où celui qui possède une valeur ne veut pas la consommer

lui-même, la valeur de ce qu'il possède lui garantit, par le moyen de l'échange, la possession de toute autre valeur égale qu'il peut avoir envie de consommer. Cela est vrai d'une manière générale et absolue ; mais, en réalité, il y a plusieurs observations à faire et par suite plusieurs exceptions.

Et d'abord tout homme qui possède une valeur, autrement dit une utilité rare, est souvent exposé à la voir dépérir entre ses mains, s'il ne la consomme pas en temps convenable. Il faudrait énumérer les trois quarts et plus des biens limités qui sont au pouvoir de l'homme, pour former le tableau de ceux qui s'usent par le seul laps du temps, et qui deviennent impropres à la consommation, lorsqu'on ne s'en sert pas à propos. L'utilité étant essentiellement relative au besoin et à la consommation, est quelque chose de fugitif, d'éphémère et d'instantané. Elle a un moment fatal et décisif où le besoin doit s'en emparer et en faire son profit, sans quoi elle s'évanouit sans retour, et avec elle disparaît la valeur qui y était attachée. Il suit de cette considération que la plupart des biens dont nous jouissons se refusent à l'accumulation et à l'économie. Quoique avantageux, sous le rapport de la consommation, ils offrent, par rapport à la possession, un véritable et grave inconvénient. On ne les recherche que pour les consommer, et nullement pour les mettre en réserve. S'il y en a plusieurs dont on peut faire provision, c'est seulement pour quelques jours, pour quelques mois ou pour quelques années.

En second lieu, tout homme qui possède une utilité rare peut avoir le désir d'en consommer une partie et de mettre l'autre en réserve. Or il arrive souvent que les

biens limités, les utilités rares, ne se prêtent point à ce vœu. Les diviser, c'est les détruire. Il faut les consommer ou les épargner dans leur entier.

Enfin la plupart des choses dont nous nous servons sont d'une conservation difficile, assujettissante, dispendieuse même. Il y a beaucoup d'utilités rares qui, par leur nature ou par leur position, exigent une surveillance assidue. D'autres, à cause de leur volume, tiennent beaucoup de place et gênent considérablement leur possesseur. Il y en a d'autres qui exigent un certain entretien et dont la conservation ou la réparation entraîne des frais plus ou moins considérables.

On voit, par tout ce qui précède, que si les utilités rares qui constituent la richesse sociale, se prêtent toutes ou presque toutes à la consommation, il y en a beaucoup, et c'est le très grand nombre, ou, pour mieux dire, la presque totalité qui ne se prêtent point à la commodité de la possession. Heureusement, parmi tous les biens limités, il y en a deux qui jouissent, à cet égard, des priviléges les plus remarquables : ce sont l'*or* et l'*argent,* autrement dit les *métaux précieux*. Ils doivent à leurs qualités naturelles une prérogative toute particulière, qui est de favoriser singulièrement la possession et l'accumulation. Ils ont, par-dessus tous les autres biens, ce singulier avantage que *la possession en est extrêmement commode,* et cet avantage est la conséquence nécessaire de leurs propriétés ou de leurs qualités naturelles qui sont la *durée*, la *divisibilité,* la *solidité*. L'*or* et l'*argent* sont très *durables*; ils ne s'usent qu'à la longue et peuvent se conserver longtemps sans s'altérer. Ils sont éminemment *divisibles,* et peuvent, sans le moindre inconvénient, se par-

tager en parties infiniment petites. Enfin ils sont très *solides*, c'est à dire qu'ils contiennent une grande quantité de matière sous un petit volume. Il suit de là que, toutes choses égales d'ailleurs, et en n'ayant égard qu'à la valeur et à la conservation ou à l'accumulation dont elle est susceptible, il vaut mieux posséder une certaine quantité d'or ou d'argent que tout autre bien limité. La possession de l'or et de l'argent n'est soumise à aucun des inconvénients qu'entraîne celle de toutes les autres utilités rares. Par leur *durée*, ils résistent au temps ; par leur *divisibilité*, ils se proportionnent à toutes les fortunes ; et par leur *solidité*, ils sont faciles à garder et à transporter d'un lieu à un autre, en cas de besoin. J'ai donc raison de dire que la possession de ces métaux précieux est *la plus commode des possessions*, et dès lors on ne doit pas s'étonner que chez tous les peuples et dans tous les temps, ils aient été considérés comme la *monnaie naturelle*, comme le véritable intermédiaire des échanges, comme les agents les plus actifs de la circulation.

Et, en effet, nous avons vu que l'homme pouvait être considéré sous deux points de vue différents, sous le point de vue de la *possession* et sous le point de vue de la *consommation*. La *vente* est essentiellement relative au premier point de vue ; l'*achat* est essentiellement relatif au second. C'est toujours comme possesseur et à titre de possesseur que l'on vend ; c'est toujours en qualité de consommateur que l'on achète. Si celui qui veut se défaire d'une marchandise se considérait comme consommateur, s'il ne regardait qu'à l'utilité de sa chose, il ne la troquerait pas contre une autre, il l'emploierait à son propre usage. Et, d'un autre côté, si celui qui

achète se considérait comme possesseur et ne faisait attention qu'à la valeur de ce qu'il possède, il garderait son argent qui est pour lui la possession la plus commode. Mais loin de là, celui qui achète envisage surtout l'utilité de l'objet qu'il convoite, et, comme celui qui lui offre cet objet ne veut pas le consommer et qu'il ne fait que se prévaloir de la valeur de l'objet, l'acheteur, en lui offrant de l'argent, lui offre la chose qui lui convient le mieux. Et réciproquement, celui qui veut vendre ne fait attention qu'à la valeur de sa chose, et, à ce titre, ce n'est pas son utilité qui l'intéresse. Tout ce qu'il désire, c'est une valeur équivalente à celle de sa marchandise, et celui qui lui offre de l'argent sera nécessairement bien accueilli.

Voilà pourquoi il est plus facile, en général, d'acheter que de vendre. Celui qui possède de l'argent possède une marchandise qui convient à tout le monde, car tout le monde est possesseur. Celui qui possède autre chose que de l'argent, possède une marchandise qui ne convient qu'à un certain nombre de personnes, à une certaine classe de consommateurs.

Voilà encore pourquoi l'*argent* a été si longtemps et si facilement confondu avec la *richesse*. Celui qui possède de l'argent peut se procurer immédiatement les objets de sa consommation. Celui qui possède autre chose que de l'argent et qui veut consommer autre chose que ce qu'il possède, doit commencer par vendre la marchandise qu'il ne veut pas consommer, afin de pouvoir acheter ensuite celle qui lui convient davantage. Ce n'est que par une sorte de hasard et par l'effet d'une coïncidence extrêmement rare qu'il peut troquer directement l'objet

dont il veut se défaire contre celui qu'il a envie de consommer.

Ce qui fait la difficulté des échanges en nature, c'est que les marchandises qui se présentent sur le marché ne sont pas toutes aussi durables qu'elles peuvent être utiles, c'est que la valeur des unes est sans proportion avec la valeur des autres, c'est qu'elles sont difficilement transportables. Si chaque marchand était obligé d'attendre un acheteur qui lui offrît ce qu'il désire, ce qui équivaut exactement à l'objet qu'il met lui-même en vente, ce qu'il peut emporter facilement du marché, il ne se conclurait pas dans le monde la millième partie des échanges qui se font tous les ans, tous les mois, ou, pour mieux dire, tous les jours.

Cette difficulté s'affaiblit, on peut dire même qu'elle disparaît, grâce à l'intervention d'une marchandise toute particulière qui n'est soumise, quant à elle, à aucun des inconvénients qui caractérisent toutes les autres. C'est une chose fort avantageuse pour le commerce qu'il y ait une marchandise qui ne soit soumise à aucune avarie par le laps de temps, qui soit capable de se proportionner à toutes les autres, aux valeurs les plus grandes comme aux valeurs les plus petites, et qui soit d'une utilité si générale et si reconnue que toutes les autres marchandises s'empressent de s'échanger contre elle. Cette marchandise unique n'étant soumise à aucun des inconvénients que nous avons signalés dans tous les autres genres de valeurs, deviendra naturellement et nécessairement l'intermédiaire de tous les échanges ; elle servira de *monnaie* ; elle achètera toutes les marchandises dont les possesseurs voudront se défaire, et toutes les mar-

chandises se vendront ou s'échangeront contre elle.

Telle est donc la seconde fonction que remplissent les métaux précieux. L'*or* et l'*argent* sont la *monnaie naturelle*. Ils doivent ce caractère spécial au merveilleux concours des qualités que nous avons reconnues en eux. Par leur *durée* ils répondent au vœu de celui qui, ayant une valeur en sa possession, ne se propose pas autre chose que de la conserver, et ils facilitent si bien l'économie ou l'accumulation, qu'on les a longtemps confondus avec les *capitaux*, et que l'usage a prévalu d'appeler exclusivement *capitalistes* ceux qui possèdent des sommes d'or ou d'argent monnayés. Par leur *divisibilité* ils se proportionnent à toutes les valeurs, et par leur *solidité* ils sont aptes à suivre les échanges dans toute la rapidité de leurs mouvements.

Les principes que je viens d'exposer sont parfaitement conformes à tout ce qui a été enseigné par les écrivains les plus remarquables. Les économistes sont partis, il est vrai, de la différence qui existe entre les *produits* et de la *division du travail;* mais il n'était pas nécessaire de descendre jusque-là. L'analyse de la *possession* et de la *consommation* suffisait à la solution du problème. Au reste, les résultats sont identiques. De quelque point qu'on parte, on arrive toujours au même but : nécessité des *échanges*, nécessité d'un *instrument d'échange*. Ajoutons à cela que les économistes ont suffisamment reconnu que les *métaux précieux* sont la *monnaie naturelle* ou tout au moins la meilleure monnaie; c'est là le point essentiel.

Une bonne théorie de la *monnaie* jette le plus grand jour sur toutes les questions qui se rattachent à la *cir-*

culation, au *crédit*, à l'établissement des *banques*. Mon intention n'est pas d'aborder ici ces questions. Je parcours les sommités de la science. Je ne prétends pas descendre dans les détails. C'est à un traité complet d'*Économie politique* qu'il faut s'adresser pour avoir la solution de toutes ces questions.

Telles sont les principales conséquences qui se rattachent à la limitation dans la *quantité* de certaines choses utiles. Je passe immédiatement à l'étude des conséquences qui résultent de la limitation dans la *durée*.

CHAPITRE IV.

tal et du *revenu.* — Différentes espèces de *capitaux.* — port entre la valeur du *capital* et la valeur du *revenu.*

)lupart des biens dont nous jouissons et que nous ns des richesses, ne sont pas seulement limités :ur *quantité.* Il y en a beaucoup parmi eux qui nités dans leur *durée.* Ils se détruisent, en géné- r l'usage qu'on en fait; en d'autres mots, ils se *ıment.* Quelques-uns se consomment avec une ıe lenteur; d'autres se consomment rapidement; :s enfin se consomment immédiatement.

pelle *valeur capitale* ou *capital* toute richesse qui ne se consomme point ou qui ne se consomme ı longue, toute utilité limitée qui survit au premier : qu'elle nous rend, qui se prête plus d'une fois ne usage. Ainsi un fonds de terre, un jardin d'a- ıt, une maison d'habitation, un cheval de trait ou)ur, une voiture, une charrue, une machine à va- ıne presse d'imprimerie sont des valeurs capitales, *pitaux.*

pelle *revenu* toute richesse sociale ou toute valeur ;eable qui ne sert qu'une fois, qui se consomme iatement, qui ne survit point au premier service en retire. Ainsi un verre de vin, un morceau de

pain, un quartier de bœuf placé sur notre table, le bois à brûler, l'huile à manger ou à brûler, la houille, la chandelle et la bougie sont des *revenus*. Le *revenu*, ainsi que son nom l'indique, c'est ce qui *revient*; or, ce qui revient, c'est ce qui s'en va.

A ce sujet il est bon d'observer que la nature du *capital* et du *revenu* ne dépend pas précisément, ne dépend pas toujours de la nature même des choses que nous appelons des *biens* ou des *richesses*. Le *capital* et le *revenu* dépendent, la plupart du temps, de l'usage même que nous faisons de nos richesses sociales. Les choses de ce monde se prêtent à des usages très divers; l'altération dont elles sont susceptibles dépend souvent de l'usage même auquel on les applique. Sans doute, il y a des choses qu'on ne peut pas consommer en une fois; il y en a même qu'on ne peut pas consommer du tout. La terre, par exemple, ne peut pas se consommer, et pour consommer une maison en un seul coup, il faudrait y mettre le feu, ce qui serait une singulière manière de s'en servir. D'un autre côté, il y a des choses qu'il faut consommer nécessairement dès qu'on fait tant que de les employer à l'usage auquel elles sont propres. Ainsi un morceau de pain, un verre de vin, une tasse de café ne peuvent servir qu'une fois. Un fruit, cueilli sur un arbre, lorsqu'il est mûr, doit être consommé immédiatement, si on tient à le manger dans sa fraîcheur, et si on ne le réserve pas pour être confit. Mais en tenant compte des exceptions, il est facile de se convaincre qu'un grand nombre de valeurs échangeables se prêtent à plusieurs usages, et que dès lors on peut en faire des *capitaux* ou des *revenus*, suivant qu'on les emploie de façon à ne les

nsommer qu'à la longue, ou suivant qu'on s'en sert manière à les consommer sur-le-champ. Un arbre nté dans un verger et qui donne des fruits tous les s, est un *capital*; un arbre qu'on abat pour en faire bois à brûler, est un *revenu*. Un œuf qu'on mange à mouillette, un poulet qu'on met à la broche, sont des *venus*; un œuf qu'on fait couver devient une poule qui nne d'autres œufs et qui forme ainsi un *capital*.

Il est bon de remarquer aussi que les choses même moins consommables peuvent donner lieu à la formation d'un revenu au bénéfice de celui qui les possède, âce à l'échange dont elles peuvent devenir l'objet. On consomme guère des terres ni des maisons, et cependant nous entendons dire tous les jours, en parlant d'un ssipateur, qu'il a mangé de beaux domaines. Le procédé nt il s'est servi est parfaitement concevable. Il n'a pas angé ses terres, mais il les a vendues. Il n'a pas mangé vantage les écus qu'on lui a donnés pour prix de ses rres, il les a employés à acheter des choses consommables, et c'est ainsi qu'il est parvenu très facilement à évorer son patrimoine.

Par une raison tout à fait analogue et par un procédé emblable, les choses les plus consommables peuvent nner lieu à la formation d'un capital au bénéfice de ur possesseur. Ainsi je puis avoir dans ma cave vingt-inq ou trente bouteilles de vieux Bordeaux qui ne peuent servir évidemment qu'à nous désaltérer, mes amis t moi. Ces bouteilles de vin sont essentiellement conmmables. On ne peut pas les boire plusieurs fois; elles rment naturellement un revenu. Si je ne veux pas les nsommer, je suis libre de les vendre à un consomma-

teur plus riche ou moins économe que moi, et l'argent que je recevrai en paiement de mon vin, pourra devenir entre mes mains un capital productif ou s'échanger à son tour contre un capital productif.

Il ne faut pas confondre le *capital* avec l'*approvisionnement*. Une somme de provisions n'est autre chose qu'un revenu préparé d'avance pour la consommation journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. La provision se consomme jour par jour, semaine par semaine; elle s'épuise au fur et à mesure qu'on y puise; mais en attendant le moment d'être consommée, elle ne rend aucun service, elle ne produit aucun revenu. Le propre du capital, c'est de rendre un service qui ne ressemble en rien au capital, c'est de produire un revenu qui se distingue parfaitement du capital et qui s'en détache. Un *pommier* et une *pomme*, un *cep de vigne* et une *grappe de raisin*, une *vache* et un *décalitre de lait*, voilà des images fidèles du *capital* et du *revenu*. Dans un autre ordre d'idées, un *tailleur d'habits* et *la façon d'un habit*, un *médecin* et *la guérison d'un malade*, un *juge* et un *jugement rendu*, un *avocat* et un *plaidoyer prononcé*, voilà des exemples non moins sensibles de *capitaux* et de *revenus*.

La différence du capital et du revenu se trahit encore par la différence des transactions auxquelles ils peuvent donner lieu. Le capital peut se *vendre*, se *louer*, se *prêter*. Le revenu n'est pas susceptible de *location*. Il se *vend* ou il se *donne*; mais il ne se *prête* pas.

Les économistes ont distingué plusieurs espèces de *capitaux*. C'est à un travail complet sur la science de la richesse qu'il appartient de tenir compte de toutes ces

différences. Je me contenterai d'indiquer ici les plus importantes.

Il y a des capitaux *naturels*; il y a des capitaux *artificiels*. Ces expressions n'ont pas besoin d'être définies, les termes sont assez clairs par eux-mêmes, et il suffit de quelques exemples pour légitimer cette distinction. La terre ou le sol cultivable est un capital naturel. C'est un instrument de production préparé par la nature, et que la main de l'homme n'a point fabriqué. Les facultés naturelles de l'homme doivent aussi être considérées comme un capital naturel. C'est à la nature même que nous sommes redevables de notre force physique, de notre capacité intellectuelle et morale. C'est à elle que nous devons les différents membres de notre corps, la constitution de notre esprit et les aptitudes variées et nombreuses qui en sont les conséquences. Au contraire, une maison d'habitation, un meuble, un vêtement, un instrument tel qu'une voiture, une locomotive, un métier à filer, sont des capitaux artificiels. Ici la part de l'homme est bien supérieure à la part de la nature.

Cela ne veut pas dire que le capital naturel et le capital artificiel soient constamment séparés. Souvent, au contraire, à un capital naturel s'ajoute un perfectionnement artificiel. Une terre bien close, bien arrosée, couverte d'un certain nombre de bâtiments, pourvue de tout le bétail et de tous les instruments nécessaires à son exploitation, nous offre l'exemple d'un capital où la nature et l'art ont combiné leurs efforts pour confectionner un puissant instrument de production. Un homme qui a exercé et développé ses facultés naturelles, qui a appris un métier plus ou moins difficile, qui a rempli son in-

telligence d'idées saines, de connaissanc utiles, nous présente aussi un exemple d'un instrument de production où l'art a souvent ajouté à la capacité naturelle de nombreux éléments de perfectionnement.

Il y a des capitaux *consommables*; il y a des capitaux *inconsommables*. La terre est le type le plus pur d'un capital inconsommable. Elle peut rester en friche, mais elle ne peut pas être détruite; elle ne le peut du moins que par des accidents très rares et dont l'effet est très restreint. Un tremblement de terre, une inondation permanente sont les seules catastrophes qui puissent soustraire une certaine partie de terrain à l'agriculture. La plupart des autres capitaux, soit naturels, soit artificiels, se consomment au bout d'un temps plus ou moins long. Les facultés et les capacités personnelles ne sauraient durer plus longtemps que l'individu qui en est doué. Elles s'affaiblissent par l'effet de l'âge; elles s'éteignent à la mort. Les facultés personnelles sont un capital essentiellement *viager*. La plupart des capitaux artificiels partagent avec les facultés personnelles l'inconvénient de ne pouvoir durer qu'un certain temps. Fruit du travail de l'homme, ils participent, par leur fragilité, à la nature périssable de leur auteur. Une maison d'habitation peut durer, il est vrai, un certain nombre d'années, elle peut donner asile à plusieurs générations, mais elle finit par tomber de vétusté. Quelques constructions sont destinées à traverser les siècles; elles semblent braver les injures du temps; mais elles perdent leur *utilité* et par cela même leur *valeur échangeable*; elles ne répondent plus aux besoins d'une société nouvelle; elles deviennent des instruments stériles et improductifs, à moins que par

un effet de leur destination primitive et par l'intérêt qui s'y attache, elles n'acquièrent une valeur supérieure à ce qu'elles ont coûté. A quoi servent aujourd'hui les pyramides d'Égypte, les temples grecs, les cirques romains, les châteaux forts bâtis par nos ancêtres? Ce sont des monuments historiques. C'est de l'histoire en pierres de taille, et, à ce titre, je suis bien éloigné d'en contester la haute valeur et d'en prêcher le dédain. Mais au point de vue de l'économie politique, ces constructions n'ont plus la même valeur qu'elles avaient autrefois. Quant aux outils et aux machines dont se servent la plupart de nos ouvriers, quant aux instruments qui les aident dans leurs travaux, comme les charrues, les voitures, les presses d'imprimerie, les locomotives, il est évident que ces capitaux se consomment assez rapidement; ils demandent à être incessamment renouvelés, et non seulement ils se consomment par l'usage qu'on en fait, mais il arrive souvent que, par l'effet d'une invention nouvelle, ils deviennent inutiles avant d'avoir été usés, et qu'ils perdent tout à coup une grande partie de leur valeur.

Il y a des capitaux *matériels* et des capitaux *immatériels*. Puisqu'il y a des utilités matérielles et des utilités immatérielles, il n'est pas étonnant qu'il y ait, parmi ces deux sortes d'utilités, des valeurs capitales et des valeurs qui soient des revenus. Un fonds de terre, une maison d'habitation sont des capitaux matériels. Une connaissance acquise, un talent d'agrément sont des capitaux immatériels.

Une observation qui vient à l'appui de la différence que j'ai établie entre le capital et le revenu, c'est qu'il

peut arriver qu'un capital matériel produise un revenu immatériel. Une maison d'habitation, par exemple, ne produit rien qui puisse se détacher d'elle-même, comme le fruit se détache de l'arbre, comme l'agneau se détache de sa mère. Elle produit pourtant un revenu ; c'est l'abri qu'elle nous procure ; c'est l'asile qu'elle nous offre contre les rigueurs et les dangers de la nuit, contre l'intempérie des saisons, contre les atteintes des bêtes sauvages. On peut en dire autant d'un jardin d'agrément. Le revenu qu'il produit est essentiellement immatériel.

Il y a des capitaux *transmissibles*, il y a des capitaux *intransmissibles*. Les capitaux de la première espèce sont ceux qui peuvent se détacher de la personne qui les possède, qui peuvent passer d'un propriétaire à un autre. Ainsi une maison d'habitation, un meuble, un vêtement sont des capitaux transmissibles. Le propriétaire peut les vendre, et ils deviennent la propriété d'un autre individu. Les capitaux de la seconde espèce sont ceux qui ne peuvent pas se séparer de la personne même qui les possède, ceux dont le possesseur ne peut pas se dépouiller. Tel est le cas de nos facultés personnelles, naturelles ou acquises. Nous ne pouvons ni céder, ni vendre notre force physique, notre santé, notre intelligence ou notre habileté à exercer certaine profession. Un avocat, un médecin, un professeur possèdent, dans la masse de leurs connaissances, un capital qu'ils ne peuvent pas transmettre à d'autres, comme on transmet une maison, un meuble, une somme d'argent.

Mais lorsqu'un capital n'est pas transmissible, le revenu qui en émane peut fort bien être lui-même transmissible. C'est ce qui arrive, la plupart du temps, pour

les revenus de nos facultés personnelles. Nous ne pouvons pas nous dépouiller du *capital* que la nature et l'éducation nous ont donné; mais il nous arrive tous les jours d'en aliéner le *revenu*. Les médecins et les avocats mettent tous les jours au service de leur clientèle leurs connaissances en médecine et en législation. Les architectes bâtissent des maisons pour tous ceux qui n'entendent rien à l'architecture. Les musiciens chantent pour ceux qui prennent plaisir à les écouter, et les comédiens jouent la comédie pour la satisfaction de ceux qui viennent chercher au théâtre une agréable distraction. Tous ces revenus transmissibles donnent lieu à des échanges qui se résolvent en salaires et en émoluments pour ceux qui en possèdent les capitaux intransmissibles.

Il y a des capitaux *fixes* ou *engagés*; il y a des capitaux *circulants* ou *disponibles*. On entend par capitaux *fixes* ou par capitaux *engagés* toutes les valeurs capitales qui ont reçu une destination spéciale dont elles ne pourraient être détournées sans perte ou sans inconvénient. Ainsi une charrue, une herse font partie du capital fixe dans une exploitation agricole; ainsi encore un navire de commerce fait partie du capital fixe d'un armateur. Les constructions, les machines font partie du capital fixe dans une filature; les diligences font partie du capital fixe dans une entreprise de messageries. Le capital *circulant*, au contraire, représente cette masse de valeurs qui se consomment et se reproduisent continuellement dans une entreprise industrielle. Les grains pour les semences, les engrais, les salaires des ouvriers dans une entreprise agricole, les

telligence d'idées saines, de connaissances utiles, nous présente aussi un exemple d'un instrument de production où l'art a souvent ajouté à la capacité naturelle de nombreux éléments de perfectionnement.

Il y a des capitaux *consommables*; il y a des capitaux *inconsommables*. La terre est le type le plus pur d'un capital inconsommable. Elle peut rester en friche, mais elle ne peut pas être détruite; elle ne le peut du moins que par des accidents très rares et dont l'effet est très restreint. Un tremblement de terre, une inondation permanente sont les seules catastrophes qui puissent soustraire une certaine partie de terrain à l'agriculture. La plupart des autres capitaux, soit naturels, soit artificiels, se consomment au bout d'un temps plus ou moins long. Les facultés et les capacités personnelles ne sauraient durer plus longtemps que l'individu qui en est doué. Elles s'affaiblissent par l'effet de l'âge; elles s'éteignent à la mort. Les facultés personnelles sont un capital essentiellement *viager*. La plupart des capitaux artificiels partagent avec les facultés personnelles l'inconvénient de ne pouvoir durer qu'un certain temps. Fruit du travail de l'homme, ils participent, par leur fragilité, à la nature périssable de leur auteur. Une maison d'habitation peut durer, il est vrai, un certain nombre d'années, elle peut donner asile à plusieurs générations, mais elle finit par tomber de vétusté. Quelques constructions sont destinées à traverser les siècles; elles semblent braver les injures du temps; mais elles perdent leur *utilité* et par cela même leur *valeur échangeable*; elles ne répondent plus aux besoins d'une société nouvelle; elles deviennent des instruments stériles et improductifs, à moins que par

oisif, on se prive du revenu qu'il pourrait pro-
En consommant le capital, on tarit par cela même
:e du revenu.

rapport y a-t-il entre la valeur du *capital* et la
lu *revenu*? Question neuve que les économistes
ıs traitée, et qu'ils sont loin d'avoir discutée clai-
et nettement résolue, puisqu'ils ne l'ont pas
ɔosée.

:venu est une fraction du capital. Quel est le dé-
teur de cette fraction? Pourquoi le revenu est-il
zième, un vingtième, un vingt-cinquième du ca-
En d'autres termes, le capital est un multiple du
. Quelle est la valeur du second facteur? Pourquoi
nultiplier le revenu par dix, par douze, par vingt
'oir le capital? Telle est la question.

evenu, dans son rapport avec le *capital*, peut être
ré comme composé de trois éléments. On peut le
en trois parties. La première partie représente le
même du capital, la jouissance journalière, heb-
ire, mensuelle ou annuelle qu'il nous procure. La
partie représente le sacrifice incessant qu'il faut
ɔur conserver le capital ou pour le reproduire,
l est consommable. La troisième partie représente
me d'assurance contre la chance que peut courir
al d'être subitement perdu ou anéanti, lorsque le
est exposé à une pareille chance. Chacun de ces
éments peut varier par des motifs qui lui sont
. C'est la raison de ces variations qu'il importe
aître et que j'ai à cœur de signaler.

remière partie du revenu en est aussi la partie
lle ; c'est le revenu véritable. L'usage du capital,

le service qu'il peut rendre, la jouissance périodique qu'il nous procure, voilà le véritable revenu. Quel est le rapport de valeur qui s'établit entre le capital et cette partie fondamentale du revenu? Telle est la principale question que nous ayons à résoudre.

Le capital est un fonds productif; le revenu est un fonds consommable. La destination propre du capital, c'est la production; la destination propre du revenu, c'est d'être consommé. La consommation est la fin finale de la production. Il suit de là que le capital n'a qu'une utilité indirecte et médiate, en quelque sorte, tandis que le revenu a une utilité directe et immédiate. Le besoin s'attaque au revenu; il s'en empare, il le consomme. Le besoin court après le revenu, et ce n'est que pour avoir le revenu qu'on se procure le capital. Heureux lorsque le besoin respecte le capital, et attend patiemment le retour du revenu. Le capital ne subsiste que par l'esprit de prévoyance et de ménagement. Il naît, en quelque sorte, du sacrifice que l'on impose à la sensibilité. Dans un grand nombre de cas, le capital est le fruit de l'épargne ou de l'économie; il se forme, il se conserve, il s'augmente par le sacrifice du revenu. Or, pour faire des économies, il faut avoir une certaine aisance; il faut avoir les moyens de se priver pendant quelque temps soit du revenu, soit du capital lui-même. Il est ridicule de prêcher la modération à un homme qui manque de tout. Comment faire des économies, lorsqu'on n'a pas le nécessaire? Il suit de là que le respect des capitaux n'est pas toujours chose facile. Leur conservation et leur accroissement sont des choses qui comportent une certaine lenteur et qui exigent des circonstances favorables. Dans une so-

ciété pauvre et peu éclairée, les capitaux seront fréquemment consommés. Dans une société riche, au contraire, et intelligente, les capitaux seront mieux conservés. On respectera les capitaux ; on se contentera de consommer les revenus. D'un autre côté, dans une société pauvre, il y a peu de moyens d'acheter ; la prévoyance, quoique comprise, est souvent impraticable. Dans une société riche, au contraire, les moyens d'acheter abondent, et par cela même la prévoyance peut s'exercer avec plus de facilité. On sera plus disposé à faire un sacrifice pour se procurer un revenu assuré et pour se rendre maître du capital qui le fournit. Il suit de là que, dans une société pauvre, le capital ne vaudra que dix ou douze fois le revenu, ou que le revenu sera la dixième, la douzième partie du capital. Dans une société riche, au contraire, le capital vaudra quinze fois, vingt fois, vingt-cinq fois le revenu, ou, en d'autres termes, le revenu ne sera que le quinzième, le vingtième, le vingt-cinquième du capital. Ainsi le taux du revenu s'affaiblit à mesure que la société s'enrichit, le taux du revenu s'élève à mesure que la société décline et s'appauvrit. La disproportion entre le capital et le revenu est d'autant plus forte que la société est plus riche ; elle est d'autant plus faible que la société est plus pauvre. Telle est la réponse à notre première question.

Le seconde partie du revenu croît ou décroît suivant la nature même du capital, c'est-à-dire suivant que le capital se consomme avec plus ou moins de rapidité. Plus le capital est durable, plus il faut que le sacrifice journalier, mensuel ou annuel destiné à le reproduire soit léger. Plus le capital se consomme rapidement, plus

il faut faire un sacrifice périodique considérable pour le conserver. Le taux de l'amortissement sera d'autant plus élevé que le capital sera plus rapidement consommable; il sera d'autant plus bas, au contraire, que la consommation du capital se fera plus lentement. Ici les variétés abondent. Les différentes espèces de capitaux se consomment au bout de périodes très différentes. Tout le monde sait que les maisons se louent plus cher que les terres, les meubles plus cher que les maisons, les vêtements encore plus cher que les meubles, et cela par la raison toute simple que les maisons se consomment, tandis que les terres ne se consomment pas, par la raison que les meubles se consomment plus vite que les maisons, et que les vêtements se consomment encore plus vite que les meubles.

La troisième partie du revenu sera plus ou moins grande, suivant que les chances de perte, auxquelles le capital pourra se trouver exposé, seront elles-mêmes plus ou moins grandes. Prêtez de l'argent à un homme peu solvable, vous le lui ferez payer plus cher. Prêtez de l'argent, au contraire, à un homme dont la solvabilité est notoire, vous le lui ferez payer moins cher.

La *terre* est un capital inconsommable; c'est un capital qui ne peut pas se perdre. Par conséquent, le loyer de la terre ne représentera guère que l'usage du sol. Tout le monde sait que la terre est le capital qui donne le plus faible revenu. On comprend maintenant pourquoi il doit en être ainsi. C'est que le revenu de la terre représente purement et simplement l'usage du sol ou le service du capital foncier. Ici le revenu se réduit à la première des trois parties que nous avons signalées dans le revenu.

acultés personnelles sont un capital essentielle-
onsommable. Les facultés personnelles sont un
viager. Elles périssent nécessairement avec l'in-
qui les possède. Ici le revenu ne peut pas repré-
seulement l'usage du capital; il faut qu'il con-
une portion de valeur évidemment destinée à
le capital. Un homme travaille, je suppose, depuis
e quinze ans jusqu'à l'âge de soixante-cinq; à
e-cinq ans, il devient infirme; il meurt à quatre-
ns. Cet homme a donc travaillé cinquante ans;
vécu quatre-vingts. Il faut que le travail auquel
vre pendant cinquante ans suffise à le nourrir
t quatre-vingts ans. Il ne peut pas en être autre-
On ne peut pas avoir des travailleurs d'une ma-
urable et suivie à un autre prix.

servirait à rien de dire que cet homme a été élevé
ri par ses père et mère jusqu'à l'âge de quinze
qu'il sera nourri par ses enfants depuis l'âge de
e-cinq ans jusqu'à sa mort. Ce sont là des avances
mbourse ou des économies dont il profite. Il a été
par ses père et mère jusqu'à l'âge de quinze ans;
n échange, il faut qu'il nourrisse lui-même ses
jusqu'à l'âge de quinze ans; il sera nourri par
nts, depuis l'âge de soixante-cinq ans jusqu'à sa
nais n'a-t-il pas lui-même nourri ses parents dans
eillesse, pendant qu'il était plein de vigueur et de
Il est donc vrai de dire que le travail d'un homme,
t la période qu'il s'y livre, doit suffire à couvrir
ommation depuis sa naissance jusqu'à sa mort.
i pas moyen d'avoir des travailleurs à d'autres
ns. On conçoit, d'après cela, que le revenu des

teur plus riche ou moins économe que moi, et l'argent que je recevrai en paiement de mon vin, pourra devenir entre mes mains un capital productif ou s'échanger à son tour contre un capital productif.

Il ne faut pas confondre le *capital* avec l'*approvisionnement*. Une somme de provisions n'est autre chose qu'un revenu préparé d'avance pour la consommation journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. La provision se consomme jour par jour, semaine par semaine; elle s'épuise au fur et à mesure qu'on y puise; mais en attendant le moment d'être consommée, elle ne rend aucun service, elle ne produit aucun revenu. Le propre du capital, c'est de rendre un service qui ne ressemble en rien au capital, c'est de produire un revenu qui se distingue parfaitement du capital et qui s'en détache. Un *pommier* et une *pomme*, un *cep de vigne* et une *grappe de raisin*, une *vache* et un *décalitre de lait*, voilà des images fidèles du *capital* et du *revenu*. Dans un autre ordre d'idées, un *tailleur d'habits* et *la façon d'un habit*, un *médecin* et *la guérison d'un malade*, un *juge* et un *jugement rendu*, un *avocat* et un *plaidoyer prononcé*, voilà des exemples non moins sensibles de *capitaux* et de *revenus*.

La différence du capital et du revenu se trahit encore par la différence des transactions auxquelles ils peuvent donner lieu. Le capital peut se *vendre*, se *louer*, se *prêter*. Le revenu n'est pas susceptible de *location*. Il se *vend* ou il se *donne*; mais il ne se *prête* pas.

Les économistes ont distingué plusieurs espèces de *capitaux*. C'est à un travail complet sur la science de la richesse qu'il appartient de tenir compte de toutes ces

différences. Je me contenterai d'indiquer ici les plus importantes.

Il y a des capitaux *naturels*; il y a des capitaux *artificiels*. Ces expressions n'ont pas besoin d'être définies, les termes sont assez clairs par eux-mêmes, et il suffit de quelques exemples pour légitimer cette distinction. La terre ou le sol cultivable est un capital naturel. C'est un instrument de production préparé par la nature, et que la main de l'homme n'a point fabriqué. Les facultés naturelles de l'homme doivent aussi être considérées comme un capital naturel. C'est à la nature même que nous sommes redevables de notre force physique, de notre capacité intellectuelle et morale. C'est à elle que nous devons les différents membres de notre corps, la constitution de notre esprit et les aptitudes variées et nombreuses qui en sont les conséquences. Au contraire, une maison d'habitation, un meuble, un vêtement, un instrument tel qu'une voiture, une locomotive, un métier à filer, sont des capitaux artificiels. Ici la part de l'homme est bien supérieure à la part de la nature.

Cela ne veut pas dire que le capital naturel et le capital artificiel soient constamment séparés. Souvent, au contraire, à un capital naturel s'ajoute un perfectionnement artificiel. Une terre bien close, bien arrosée, couverte d'un certain nombre de bâtiments, pourvue de tout le détail et de tous les instruments nécessaires à son exploitation, nous offre l'exemple d'un capital où la nature et l'art ont combiné leurs efforts pour confectionner un puissant instrument de production. Un homme qui a exercé et développé ses facultés naturelles, qui a appris un métier plus ou moins difficile, qui a rempli son in-

telligence d'idées saines, de connaissances utiles, nous présente aussi un exemple d'un instrument de production où l'art a souvent ajouté à la capacité naturelle de nombreux éléments de perfectionnement.

Il y a des capitaux *consommables*; il y a des capitaux *inconsommables*. La terre est le type le plus pur d'un capital inconsommable. Elle peut rester en friche, mais elle ne peut pas être détruite; elle ne le peut du moins que par des accidents très rares et dont l'effet est très restreint. Un tremblement de terre, une inondation permanente sont les seules catastrophes qui puissent soustraire une certaine partie de terrain à l'agriculture. La plupart des autres capitaux, soit naturels, soit artificiels, se consomment au bout d'un temps plus ou moins long. Les facultés et les capacités personnelles ne sauraient durer plus longtemps que l'individu qui en est doué. Elles s'affaiblissent par l'effet de l'âge; elles s'éteignent à la mort. Les facultés personnelles sont un capital essentiellement *viager*. La plupart des capitaux artificiels partagent avec les facultés personnelles l'inconvénient de ne pouvoir durer qu'un certain temps. Fruit du travail de l'homme, ils participent, par leur fragilité, à la nature périssable de leur auteur. Une maison d'habitation peut durer, il est vrai, un certain nombre d'années, elle peut donner asile à plusieurs générations, mais elle finit par tomber de vétusté. Quelques constructions sont destinées à traverser les siècles; elles semblent braver les injures du temps; mais elles perdent leur *utilité* et par cela même leur *valeur échangeable*; elles ne répondent plus aux besoins d'une société nouvelle; elles deviennent des instruments stériles et improductifs, à moins que par

en effet de leur destination primitive et par l'intérêt qui s'y attache, elles n'acquièrent une valeur supérieure à ce qu'elles ont coûté. A quoi servent aujourd'hui les pyramides d'Égypte, les temples grecs, les cirques romains, les châteaux forts bâtis par nos ancêtres? Ce sont des monuments historiques. C'est de l'histoire en pierres de taille, et, à ce titre, je suis bien éloigné d'en contester la haute valeur et d'en prêcher le dédain. Mais au point de vue de l'économie politique, ces constructions n'ont plus la même valeur qu'elles avaient autrefois. Quant aux outils et aux machines dont se servent la plupart de nos ouvriers, quant aux instruments qui les aident dans leurs travaux, comme les charrues, les voitures, les presses d'imprimerie, les locomotives, il est évident que ces capitaux se consomment assez rapidement; ils demandent à être incessamment renouvelés, et non seulement ils se consomment par l'usage qu'on en fait, mais il arrive souvent que, par l'effet d'une invention nouvelle, ils deviennent inutiles avant d'avoir été usés, et qu'ils perdent tout à coup une grande partie de leur valeur.

Il y a des capitaux *matériels* et des capitaux *immatériels*. Puisqu'il y a des utilités matérielles et des utilités immatérielles, il n'est pas étonnant qu'il y ait, parmi ces deux sortes d'utilités, des valeurs capitales et des valeurs qui soient des revenus. Un fonds de terre, une maison d'habitation sont des capitaux matériels. Une connaissance acquise, un talent d'agrément sont des capitaux immatériels.

Une observation qui vient à l'appui de la différence que j'ai établie entre le capital et le revenu, c'est qu'il

peut arriver qu'un capital matériel produise un revenu immatériel. Une maison d'habitation, par exemple, ne produit rien qui puisse se détacher d'elle-même, comme le fruit se détache de l'arbre, comme l'agneau se détache de sa mère. Elle produit pourtant un revenu ; c'est l'abri qu'elle nous procure ; c'est l'asile qu'elle nous offre contre les rigueurs et les dangers de la nuit, contre l'intempérie des saisons, contre les atteintes des bêtes sauvages. On peut en dire autant d'un jardin d'agrément. Le revenu qu'il produit est essentiellement immatériel.

Il y a des capitaux *transmissibles,* il y a des capitaux *intransmissibles.* Les capitaux de la première espèce sont ceux qui peuvent se détacher de la personne qui les possède, qui peuvent passer d'un propriétaire à un autre. Ainsi une maison d'habitation, un meuble, un vêtement sont des capitaux transmissibles. Le propriétaire peut les vendre, et ils deviennent la propriété d'un autre individu. Les capitaux de la seconde espèce sont ceux qui ne peuvent pas se séparer de la personne même qui les possède, ceux dont le possesseur ne peut pas se dépouiller. Tel est le cas de nos facultés personnelles, naturelles ou acquises. Nous ne pouvons ni céder, ni vendre notre force physique, notre santé, notre intelligence ou notre habileté à exercer certaine profession. Un avocat, un médecin, un professeur possèdent, dans la masse de leurs connaissances, un capital qu'ils ne peuvent pas transmettre à d'autres, comme on transmet une maison, un meuble, une somme d'argent.

Mais lorsqu'un capital n'est pas transmissible, le revenu qui en émane peut fort bien être lui-même transmissible. C'est ce qui arrive, la plupart du temps, pour

les revenus de nos facultés personnelles. Nous ne pouvons pas nous dépouiller du *capital* que la nature et l'éducation nous ont donné; mais il nous arrive tous les jours d'en aliéner le *revenu*. Les médecins et les avocats mettent tous les jours au service de leur clientèle leurs connaissances en médecine et en législation. Les architectes bâtissent des maisons pour tous ceux qui n'entendent rien à l'architecture. Les musiciens chantent pour ceux qui prennent plaisir à les écouter, et les comédiens jouent la comédie pour la satisfaction de ceux qui viennent chercher au théâtre une agréable distraction. Tous ces revenus transmissibles donnent lieu à des échanges qui se résolvent en salaires et en émoluments pour ceux qui en possèdent les capitaux intransmissibles.

Il y a des capitaux *fixes* ou *engagés*; il y a des capitaux *circulants* ou *disponibles*. On entend par capitaux *fixes* ou par capitaux *engagés* toutes les valeurs capitales qui ont reçu une destination spéciale dont elles ne pourraient être détournées sans perte ou sans inconvénient. Ainsi une charrue, une herse font partie du capital fixe dans une exploitation agricole; ainsi encore un navire de commerce fait partie du capital fixe d'un armateur. Les constructions, les machines font partie du capital fixe dans une filature; les diligences font partie du capital fixe dans une entreprise de messageries. Le capital *circulant*, au contraire, représente cette masse de valeurs qui se consomment et se reproduisent continuellement dans une entreprise industrielle. Les grains pour les semences, les engrais, les salaires des ouvriers dans une entreprise agricole, les

Le taux de l'*intérêt* ne peut baisser sans que le taux de la *rente* foncière ne baisse également. Lorsqu'on voit baisser l'intérêt de l'argent, on voit baisser le taux de la rente foncière. Lorsque l'intérêt de l'argent s'élève, on voit s'élever aussi le taux de la rente ; ce qui revient à dire que les terres se vendent plus cher dans une société plus riche, et qu'elles se vendent moins cher dans une société plus pauvre et plus souffrante.

Par la même raison, c'est au sein d'une société riche et florissante qu'on voit grandir la disproportion qui existe entre la valeur des facultés personnelles et la valeur du revenu qui en émane, c'est au sein d'une société pauvre que la valeur d'un pareil revenu se rapproche de la valeur de son capital.

La loi générale qui lie le revenu au capital est donc celle-ci : *Dans une société qui prospère, la valeur du capital s'élève par rapport à la valeur du revenu ; dans une société qui décline, la valeur du revenu s'élève par rapport à celle du capital.* En d'autres termes, *les revenus s'achètent plus ou moins cher, suivant que la société est plus riche ou plus pauvre.*

pital oisif, on se prive du revenu qu'il pourrait produire. En consommant le capital, on tarit par cela même la source du revenu.

Quel rapport y a-t-il entre la valeur du *capital* et la valeur du *revenu*? Question neuve que les économistes n'ont pas traitée, et qu'ils sont loin d'avoir discutée clairement et nettement résolue, puisqu'ils ne l'ont pas même posée.

Le revenu est une fraction du capital. Quel est le dénominateur de cette fraction? Pourquoi le revenu est-il un quinzième, un vingtième, un vingt-cinquième du capital? En d'autres termes, le capital est un multiple du revenu. Quelle est la valeur du second facteur? Pourquoi faut-il multiplier le revenu par dix, par douze, par vingt pour avoir le capital? Telle est la question.

Le *revenu*, dans son rapport avec le *capital*, peut être considéré comme composé de trois éléments. On peut le diviser en trois parties. La première partie représente le service même du capital, la jouissance journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle qu'il nous procure. La seconde partie représente le sacrifice incessant qu'il faut faire pour conserver le capital ou pour le reproduire, lorsqu'il est consommable. La troisième partie représente une prime d'assurance contre la chance que peut courir le capital d'être subitement perdu ou anéanti, lorsque le capital est exposé à une pareille chance. Chacun de ces trois éléments peut varier par des motifs qui lui sont propres. C'est la raison de ces variations qu'il importe de connaître et que j'ai à cœur de signaler.

La première partie du revenu en est aussi la partie essentielle; c'est le revenu véritable. L'usage du capital,

Le prix débattu, le prix à forfait du *travail* s'appelle le *salaire*.

Le prix débattu, le prix à forfait du *profit* s'appelle *intérêt de l'argent*.

A la rigueur, le *fermage* représente non seulement la *rente foncière*, mais encore le *profit* du capital artificiel engagé dans le sol. Mais, dans les réflexions qui suivent, je considérerai le *fermage* comme représentant principalement la *rente foncière*.

De même le *salaire* peut être conçu comme représentant non seulement le *travail*, mais encore le *profit* du capital engagé dans la personne du travailleur. Cependant j'employerai le mot *salaire* pour désigner plus spécialement le revenu des facultés naturelles.

Il est bien entendu d'ailleurs que les trois revenus dont je viens de parler se composent, comme je l'ai dit plus haut, et en tenant compte des exceptions convenables, des trois éléments que j'ai signalés dans le revenu : le service du capital, l'amortissement du capital, la prime d'assurance contre les chances de perte que peut courir le capital.

Des *fermages*, des *salaires*, des *intérêts*, voilà les trois sortes de *revenus* qui se rencontrent dans une nation civilisée. Telle est la triple source où s'alimentent incessamment la satisfaction de nos besoins, ou la production de nos jouissances. Tout homme qui fait honneur à ses affaires, tout homme qui vit honnêtement et honorablement emprunte ses ressources à un *fermage*, à un *salaire* ou à un *intérêt*. Quelques-uns de nous, il est vrai, puisent à deux de ces sources; d'autres même puisent à ces trois sources ; mais il faut puiser au moins à l'une

'elles pour avoir une existence honorable et assurée. Tout homme qui n'a ni *fermage*, ni *salaire*, ni *intérêt* à sa disposition, tombe nécessairement au rang des *mendiants* ou des *voleurs*; il vit sur les revenus d'autrui, à moins que, dominé par la honte et par la probité, il ne préfère mourir de faim.

Sans doute il peut se faire qu'à une certaine époque de la société, et sous un régime économique déterminé, la *rente foncière* soit presque nulle, et partant le *fermage* peu considérable. Il peut se faire que chez certains peuples et à certaines époques, les *capitaux artificiels* soient peu nombreux, et par suite la masse des *profits* ou des *intérêts* peu importante. Mais cela n'empêche point que le *fermage*, le *salaire* et l'*intérêt*, ou, si l'on aime mieux, la *rente foncière*, le *travail* et le *profit* ne soient des faits généraux, universels et permanents. Cela n'empêche pas surtout que dans l'Europe moderne, et au point de civilisation où nous sommes parvenus, ces trois faits ne soient aussi éclatants que la lumière du jour.

Mais il ne suffit pas de constater les faits, il faut en indiquer les lois. C'est ici que l'*Economie politique* est encore muette, malgré tous les progrès dont nous lui sommes déjà redevables. Pour la faire parler, il faut invoquer cette méthode d'observation que les philosophes nous recommandent avec tant de raison, quoiqu'ils la pratiquent si peu; il faut invoquer aussi les principes que nous avons déjà posés, et en faire jaillir d'heureuses conséquences.

La *terre* ou le sol cultivable n'a qu'une étendue déterminée. La surface terrestre est occupée en grande partie par des eaux, par des sables, par des montagnes ro-

cheuses, par des plaines arides. Ce qui reste, déduction faite de toutes ces parties stériles, forme le *sol* cultivable. Dans une société qui prospère, la population augmente avec une vitesse plus ou moins considérable ; et non seulement le nombre des hommes augmente, mais la civilisation développe chez les hommes de nouveaux besoins. Il suit de là que dans un pays comme la *France* ou l'*Angleterre*, le territoire se couvre peu à peu d'une population plus nombreuse et plus besoigneuse tout à la fois. La terre est appelée, chaque jour, à fournir des productions de plus en plus nombreuses et de plus en plus variées, à mesure que s'accroissent le nombre et la diversité des besoins. Or, s'il est vrai, comme je l'ai énoncé ci-dessus, que la valeur des choses vient de la rareté ou de la comparaison qui se fait entre la somme des besoins et la somme des provisions, il est certain que la valeur de la terre s'accroît sans cesse dans une société qui se développe. Par conséquent, la *rente foncière* ou le *loyer du sol* subit aussi une augmentation, et cette augmentation se trahit par l'élévation du *fermage*. Telle est donc la loi de la valeur du *sol* et de la valeur du *revenu foncier* : *augmentation croissante dans une société qui prospère.*

Si la société décline, si la population diminue, si la civilisation s'affaiblit, c'est le contraire qui arrive. La valeur du sol s'affaiblit, le revenu foncier ne tarde pas à décroître, et cet abaissement du revenu foncier ne tarde pas lui-même à se manifester par l'abaissement des fermages.

Il ne faut pas confondre le *montant* du revenu avec le *taux* du revenu. Lorsque je dis que le *revenu foncier*

s'élève naturellement dans une société progressive, j'entends parler du revenu considéré dans sa *somme* ou dans son *montant*. J'ai déjà établi que le *taux* du revenu tend à diminuer dans une société progressive. Cela est vrai du revenu foncier comme de tout autre revenu. Mes deux observations ne sont point en contradiction. Elles s'accordent parfaitement l'une avec l'autre. Le *taux* de la rente peut tomber du denier *vingt* au denier *vingt-cinq*, du denier *vingt-cinq* au denier *trente*; cela n'empêche pas que, dans une société progressive, la valeur du capital foncier ne s'élève à proportion de la population et de la civilisation, et que le montant de la rente foncière n'aille lui-même en grandissant.

La somme des *fermages* que produit aujourd'hui le *capital foncier* en *France* peut être évaluée sans exagération à *deux milliards*. Si l'on suppose que les terres, en *France*, rapportent quatre pour cent, ce qui n'est pas, le sol de la France vaudra cinquante milliards; si l'on évalue le taux du revenu foncier à trois pour cent, ce qui est plus près de la vérité, le territoire cultivé vaudra alors soixante-six milliards. Il fut un temps certainement, dans le passé de notre histoire, où le sol de la *France* ne valait ni soixante-six, ni cinquante milliards, et où la somme des fermages était loin de s'élever à deux milliards. Si la population de la *France* continue à s'augmenter, si elle arrive de trente-six millions d'âmes à quarante millions, de quarante à quarante-cinq et ainsi de suite; si, d'un autre côté, la civilisation se développe dans notre beau pays, et si nous sommes appelés à faire de nouveaux progrès dans la carrière des arts, de l'industrie et du commerce, il viendra un temps, sans aucun

doute, où ce même sol que nous habitons aujourd'hui vaudra quatre-vingts, cent, cent vingt milliards, et dès ce moment le montant de la rente foncière ou la somme des fermages pourra bien atteindre le chiffre de *deux milliards et demi* ou même de *trois milliards de francs*.

Encore une fois, la loi du fermage, c'est de croître continuellement dans une société qui progresse, et cela parce que la terre elle-même acquiert, dans cette même société, une valeur de plus en plus considérable. Et pourquoi la terre acquiert-elle ainsi une valeur supérieure? Par la raison bien simple que, relativement aux différents besoins que nous avons de la terre, et aux nombreux usages que nous en faisons, la demande augmente continuellement, tandis que l'offre reste stationnaire.

« Plus la société augmente en population et en ri-
« chesses, plus les produits de la terre sont demandés,
« et plus les équivalents à offrir en échange sont nom-
« breux; plus, par conséquent, la rente du propriétaire
« augmente en quantité et en valeur. Car, de même que
« tout autre objet utile à l'homme est payé d'autant plus
« cher qu'il est plus demandé et moins offert, de même
« l'instrument-terre est d'autant plus demandé que le
« canton où il se trouve est plus populeux et plus pro-
« ductif. En effet, on a alors le plus grand besoin des
« produits de la terre, en même temps que chaque indi-
« vidu a plus de moyens pour les acheter[1]. »

L'augmentation de la valeur du sol, et le montant toujours plus élevé de la *somme* des fermages, n'em-

[1] Joseph Garnier. *Éléments de l'Économie politique*, p. 293.

pêchent pas que les progrès de la civilisation ne comportent un affaiblissement réel dans le *taux* du revenu foncier, par rapport au capital dont il émane. Et réciproquement l'affaiblissement qui se produit dans le *taux* du revenu, par rapport au capital foncier, n'empêche pas que la valeur totale du sol et le *montant* total des revenus fonciers n'augmentent d'une manière absolue dans toute société qui progresse. Un territoire qui vaut trente milliards rapporte, à raison de cinq pour cent, un milliard et demi ou quinze cents millions. Lorsque la valeur du territoire s'élève à quarante milliards, et que le taux du revenu s'abaisse à quatre pour cent, la somme des fermages s'élève à seize cents millions. Enfin si la valeur totale du territoire arrive à cinquante milliards, et que le taux du revenu descende à trois et demi pour cent, le montant total des fermages produira dix-sept cent cinquante millions, somme supérieure à tout ce qu'il produisait auparavant.

Ainsi donc voilà deux principes incontestables. D'une part, le *taux* des fermages va toujours en diminuant dans une société progressive, et néanmoins le *montant total* des fermages ne laisse pas que de s'élever et de produire un revenu plus considérable, grâce à l'accroissement qui se fait sentir dans la valeur du capital foncier. Le raisonnement et l'expérience sont parfaitement d'accord à ce sujet.

La conclusion qui se présente d'elle-même, c'est que, dans une société progressive, la condition du *propriétaire foncier* devient de plus en plus commode, de plus en plus avantageuse. Sans se donner la moindre peine, sans avoir le moindre sacrifice à faire, par le simple effet de

la loi que je viens de signaler, le *propriétaire foncier* a le rare avantage de voir s'accroître la valeur échangeable du capital qu'il possède, et le montant du revenu que lui assure cette possession.

Les *capitaux artificiels* augmentent sans cesse dans une société qui prospère. Les capitaux dont il s'agit ici sont le fruit du travail et de l'économie. Or, grâce à la civilisation toujours croissante, grâce au progrès des arts et des lumières, le travail devient plus habile et plus productif, l'économie devient plus facile et plus attrayante. A quel signe peut-on reconnaître une société civilisée, si ce n'est au nombre et à l'importance des *capitaux artificiels* qu'elle possède? Des voies de communication qui sillonnent le territoire dans tous les sens, des ponts jetés sur les rivières, des ports creusés sur les rivages de la mer, des édifices publics et privés, des objets d'art de toute sorte, des bâtiments de guerre et de commerce, des machines de toutes les façons, des instruments, des meubles de toute nature, des bestiaux de toute espèce, des provisions, des marchandises de toute qualité, voilà ce qui atteste, au sein d'une grande nation, le progrès de son industrie et l'économie intelligente de ses membres. Or, rien n'arrête le développement de ces capitaux, rien, si ce n'est la difficulté même du travail et les difficultés de l'épargne. A cela près, les capitaux *artificiels* peuvent se multiplier indéfiniment, et le fait est qu'ils se multiplient sans cesse chez une nation industrieuse qui jouit des douceurs de la paix et qui sait s'en ménager les bienfaits.

Que s'ensuit-il de là? Toujours par suite du principe que j'ai indiqué sur la nature de la valeur échangeable,

sur sa véritable origine, il s'ensuit que les capitaux vilissent en se multipliant. Le travail et l'économie nnent un accroissement plus rapide que la population. l'offre tend constamment à s'élever plus vite que la nande. Il suit de là que les capitaux artificiels perdent leur valeur, et que le revenu qu'ils produisent dimi- à proportion.

Mais cette diminution n'est pas la seule qu'aient à ir les *revenus* qui proviennent des *capitaux artifi- s*. Nous avons déjà vu que, dans une société progres- e, le *taux de l'intérêt* diminue, c'est-à-dire que l'on t croître la disproportion entre la valeur du *capital* a valeur du *revenu*. Cela doit être vrai pour le capital ificiel comme pour tout autre capital. Telle est donc loi qui préside au développement des revenus artifi- ls. Non seulement le *taux* de ces revenus diminue, ns une société progressive; mais le *montant* de cha- revenu s'affaiblit par la diminution même de la eur du capital dont il émane. Il y a donc une double son pour faire diminuer le revenu d'un capital arti- el.

La conclusion qui se présente d'elle-même, c'est que la sition d'un *capitaliste* (j'appelle ainsi le possesseur n *capital artificiel*) devient de plus en plus difficile, moins en moins avantageuse, dans une société pro- ssive. Le revenu sur lequel il fonde son existence, une partie de son existence, diminue par une double son. Il diminue par la baisse absolue de la valeur du ital; il diminue par la baisse dans le taux du profit. sivité devient de plus en plus onéreuse au capita- e. Il est obligé d'en appeler constamment au travail et

à l'économie pour conserver sa position et pour maintenir son revenu à la hauteur de ses besoins.

L'accroissement continuel des capitaux artificiels, l'avilissement qui en est la suite, et la baisse du taux des profits qui se combine avec l'affaiblissement de chaque revenu, n'empêchent pas cependant que la somme totale des capitaux artificiels, et par cela même la somme totale des profits ou le montant général des intérêts, ne s'accroissent considérablement et ne s'élèvent toujours plus haut dans une société qui prospère. Supposons, par exemple, que la somme des capitaux artificiels qui existent en France aujourd'hui s'élève à une valeur de quatre-vingts milliards de francs. Si nous supposons que le taux des profits soit, terme moyen, de quatre pour cent, la somme des intérêts annuels perçus par les capitalistes sera de trois milliards deux cents millions de francs. En nous reportant par la pensée d'un siècle ou d'un demi-siècle en arrière, nous trouverons peut-être que le capital artificiel de la France était alors de cinquante milliards, et, en supposant que le taux de l'intérêt fût, à cette époque, de six pour cent, il ne s'ensuivrait pas moins que les capitalistes français ne recevaient alors que trois milliards de revenu, au lieu de trois milliards deux cents millions qu'ils reçoivent aujourd'hui.

Transportons-nous maintenant par la pensée à l'an de grâce 1900, et supposons que la somme des capitaux artificiels s'élève en France, à cette époque, à cent milliards. Il est possible que le taux des profits baisse dès lors à trois et demi pour cent; mais trois et demi pour cent, sur un capital de cent milliards, donneront toujours trois milliards et demi que percevront alors les proprié-

taires de capitaux artificiels, et trois milliards et demi forment une somme supérieure à trois milliards deux cents millions.

Ainsi la loi des *capitaux artificiels*, dans une société qui progresse, est d'aller toujours en s'accroissant, et par suite de cet accroissement des capitaux artificiels, chaque capital, pris en particulier, subit une diminution dans sa valeur vénale et donne un revenu moins élevé. D'un autre côté, le taux du profit diminue, et cela fait baisser d'autant le revenu particulier de chaque capitaliste. Malgré cela, la somme des capitaux artificiels donne une valeur de plus en plus considérable, et la somme des profits ou des intérêts subit elle-même une augmentation.

Ici encore il est bien évident que si la société marche à reculons, la loi contraire se produira. Les capitaux diminueront, le *taux* des profits s'élèvera; mais la *somme totale* des profits restera inférieure à ce qu'elle était d'abord.

Entre la *terre* qui a sa loi et le *capital artificiel* qui a la sienne, les *facultés personnelles* se distinguent par une loi qui leur est propre, et qui n'est encore qu'une conséquence directe et irrécusable de la nature de ces facultés et du principe que j'ai avancé sur la nature de la richesse sociale et sur l'origine de la valeur échangeable. Tandis que le *revenu foncier* s'élève continuellement, et que le *profit*, au contraire, diminue, le *travail* reste en quelque sorte stationnaire. Le travail, c'est le revenu des facultés personnelles. Il n'est sujet, pour son propre compte, ni au renchérissement qui distingue le revenu foncier, ni à l'avilissement qui caractérise le

profit. Le travail conserve une valeur à peu près uniforme dans tous les temps. Expliquons-nous. Le travail, c'est l'exercice journalier des facultés humaines. Le travail, c'est le revenu annuel, mensuel ou hebdomadaire de cette aptitude industrielle que la nature a départie à chacun de nous. Le travailleur, c'est l'homme. Or, l'homme joue un double rôle en économie politique. On doit le considérer comme *producteur* ; on doit le considérer aussi comme *consommateur*. Toutes les fois qu'un homme vient au monde, il y apporte une *bouche* pour consommer et deux *bras* pour produire. La bouche occupe les bras, les bras nourrissent la bouche. La bouche et les bras se font équilibre. Le nombre des bras ne peut pas augmenter dans la société sans que le nombre des bouches n'augmente en même temps, et réciproquement les bouches ne peuvent pas devenir plus nombreuses sans que le nombre des bras ne suive le même mouvement. Il suit de là que lorsque la population augmente, dans un pays tel que la *France* ou l'*Angleterre*, on voit croître le nombre des producteurs ; mais on voit croître aussi le nombre des consommateurs. Réciproquement, si la population diminue, on voit diminuer du même coup les producteurs et les consommateurs. Nous sommes ici en face d'un rapport dont les deux termes croissent ou diminuent en même temps et dans la même proportion. Or nous savons que, dans ce cas, le rapport ne change pas. Il y a donc là une raison suffisante pour que les *facultés personnelles* conservent leur valeur et se distinguent soit de la *terre*, soit du *capital artificiel*. Il y a là une raison suffisante pour que la valeur du travail reste à peu près stationnaire dans tous les temps, et pour

que les *salaires*, qui sont l'expression et la récompense du travail, ne soient soumis ni au mouvement ascensionnel du *fermage*, ni au mouvement inverse de l'*intérêt*.

Cela ne veut pas dire, comme on le voit, que, dans une société qui prospère, dans un pays où la population augmente et où la civilisation se développe, il n'y ait pas une masse toujours croissante d'aptitudes industrielles, et de travaux par conséquent, et que les salaires qui représentent ces travaux ne produisent pas une masse toujours croissante de valeurs échangeables. Puisque l'augmentation des aptitudes, des travaux et des salaires tient à la multiplication même des hommes, la négative deviendrait une contradiction, et, à ce titre même, une absurdité. Mais si les hommes sont des *producteurs*, ils sont aussi des *consommateurs*. La somme des besoins s'élève en même temps que celle des ressources. Les ressources croissantes, qu'implique une population croissante, sont tenues en échec par le nombre également croissant de ses besoins. Il n'y a donc pas de raison pour que les facultés personnelles s'avilissent comme les capitaux artificiels; il n'y a pas de raison non plus pour qu'elles renchérissent comme les fonds de terre.

Cette valeur stationnaire des facultés personnelles n'empêche pas que le revenu qui en émane, ou le travail, ne devienne toujours moins valable, par rapport au capital qui le fournit, ou que le travail conservant une valeur uniforme, le capital personnel n'acquière une valeur plus grande par rapport à son revenu. J'ai déjà établi que, dans une société progressive, le taux du revenu s'affaiblit par rapport à la valeur du capital, ou,

en d'autres termes, qu'on voit augmenter la disproportion entre la valeur du capital et la valeur du revenu. Ce principe est applicable à tous les capitaux et à tous les revenus sans exception.

Ainsi donc, pour résumer les observations qui précèdent, une masse toujours croissante de *revenus fonciers* ou de *fermages*, une masse toujours croissante de *profits* ou d'*intérêts*, une masse toujours croissante de *travaux* ou de *salaires*, voilà ce qu'une société progressive, et par suite même une population croissante, rencontrent continuellement devant elles. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'une population croissante et une civilisation croissante impliquant nécessairement une consommation qui va elle-même en s'accroissant, il faut bien que la société, pour jouir toujours de la même dose, et même, comme cela peut arriver, d'une dose toujours supérieure de *richesse* et de *bien-être*, rencontre sans cesse devant elle une somme toujours croissante de *valeurs consommables*, c'est-à-dire de *revenus*, c'est-à-dire encore de *fermages*, de *salaires* et d'*intérêts*.

Et toutefois, pendant que le *capital foncier*, le *capital humain* (si je puis m'exprimer ainsi) et le *capital artificiel* s'élèvent, absolument parlant, à une valeur supérieure, et pendant que la *rente foncière*, le *travail* et le *profit* éprouvent également un accroissement absolu dans leur valeur vénale ou échangeable, il arrive que le *taux du fermage* s'affaiblit par rapport à la *valeur capitale du sol*, que le *taux du profit* s'affaiblit également par rapport à la *valeur totale du capital artificiel*, et que le *taux du travail* s'affaiblit lui-même par rapport à la *valeur capitale* du travailleur.

s tandis que la *terre* renchérit sans cesse par la
lication des hommes et de leurs besoins, et tandis
s *capitaux artificiels*, considérés individuellement,
ssent chaque jour par la multiplication dont ils sont
tibles, les *facultés personnelles* ne peuvent ni
rir comme les fonds de terre, ni s'avilir comme
itaux artificiels, par la raison qu'en ce qui touche
cultés personnelles, la multiplication des hommes
ne du même coup l'augmentation de l'offre et l'aug-
tion de la demande.

conséquences qui se déduisent de cette observa-
nt que, dans une société qui progresse, la vie
t de plus en plus facile pour le *propriétaire fon-*
t de plus en plus difficile pour le *capitaliste* pro-
nt dit, tandis que, pour le *travailleur*, elle ne
t ni plus facile ni plus difficile. Elle conserve tou-
es mêmes chances de bien-être. Son revenu ne peut
isser comme celui du premier, ni baisser comme
u second.

encore il est bien entendu que je parle du *travail*
anière la plus générale et la plus abstraite. Je n'ai
moins du monde l'intention de nier la différence
ate et l'inégalité qui s'établit entre les différentes
és industrielles, et par conséquent entre les diffé-
sortes de travaux, ni la différence des salaires qui
unèrent, pas plus que je n'ai l'intention de nier
rence qui existe entre un capital de cent mille écus
capital de vingt mille francs, entre une terre de
ille francs et une terre de dix mille. Tout ce que
ci de la *terre*, du *capital artificiel* et des *facultés*
nelles, de la *rente*, du *profit* et du *travail*, est

évidemment pris *in abstracto*, abstraction faite
division du sol et des qualités diverses de ses diffé
parties aussi bien que de leur grandeur, abstra
faite des différentes classes d'ouvriers ou de travai
et des inégalités de talent ou d'aptitude naturelle
révèlent parmi eux, abstraction faite enfin des diffé
sortes de capitaux artificiels et de la durée souven
différente dont ils sont susceptibles; car personn
gnore qu'un capital viager, comme le talent d'un
cin ou le savoir d'un avocat, doit donner un profi
élevé qu'une maison ou qu'une métairie. Personn
gnore non plus qu'une terre de première qualité se
plus cher qu'une terre de troisième ou de quatrièm
lité, et qu'un artiste habile gagnera un salaire plus
qu'un artiste médiocre ou qu'un simple manou
Dans tout ce que j'ai dit dans ce chapitre, j'ai con
la *terre*, les *facultés personnelles* et les *capitaux*
ficiels dans leur plus haute généralité.

CHAPITRE VI.

De l'*industrie* ou de la *production*. — De la production qui *transforme* et de la production qui *multiplie*. — De la *distribution* de la richesse.

Si l'on a bien compris ce que j'ai dit jusqu'à présent, on n'aura pas de peine à se convaincre que la *richesse sociale* présente trois inconvénients : 1° Les biens dont elle se compose sont limités dans leur *quantité*; 2° parmi ces biens, il y en a beaucoup qui sont limités dans leur *durée*; 3° l'utilité dont ils sont doués n'est souvent qu'une *utilité indirecte*.

A proprement parler, la limitation dans la *durée* n'est pas un inconvénient. Elle oppose le *revenu* au *capital*; mais elle n'entraîne pas d'autre conséquence fâcheuse. Les revenus se *consomment*, cela est vrai; mais, grâce à l'activité des capitaux, ils se *reproduisent*. Une utilité qui dure toujours, et une utilité qui revient sans cesse, ne se distinguent pas essentiellement l'une de l'autre au point de vue de la jouissance.

Restent les deux inconvénients de la *rareté* et de l'*utilité indirecte*.

L'activité humaine a donc un double but, au point de vue de l'*Economie politique* : 1° *Multiplier* les utilités

rares; 2° *transformer* les utilités indirectes en utilités directes.

L'activité humaine, au point de vue de l'*Économie politique,* s'appelle l'*industrie* ou la *production.*

Il y a une industrie qui *transforme.* L'homme ne peut ni créer ni détruire de la matière. Tout son pouvoir se borne à rapprocher, à séparer des éléments matériels, à produire ou à consommer des formes utiles, à donner ou à ôter aux choses une structure telle qu'il en résulte pour lui une satisfaction ou une jouissance.

Parmi les choses qui nous sont utiles et qui sont limitées dans leur quantité, il y en a un très grand nombre dont l'utilité n'est rien moins que directe. On conçoit dès lors qu'une grande partie de nos efforts soit consacrée à donner aux choses cette *utilité directe* qui les rapproche du besoin et qui les rend aptes à le satisfaire. C'est ainsi qu'un tailleur d'habits, par exemple, tire d'une pièce de drap un vêtement tel qu'un manteau, un habit ou une redingote. C'est ainsi qu'un serrurier tire d'un morceau de fer une clef ou une serrure. Cette première espèce d'industrie s'explique parfaitement par la théorie de l'*échange.* C'est en ce sens, mais en ce sens seulement, que M. Say a eu raison de dire que la *production* est un grand *échange* dans lequel on donne des services productifs pour obtenir des produits en retour, et que la valeur des produits représente la valeur des services productifs qu'on a consommés pour les obtenir. En effet, que représente la valeur d'un habit, sinon la valeur du drap plus la valeur des journées du tailleur? Que représente une clef ou une serrure, sinon la valeur du fer plus les journées du serrurier qui ont

été dépensé r tirer de ce morceau de fer une clef ou une serrure?

Cette théorie de la *production* suffit pour expliquer la plupart des *industries* qui ont été décrites par les économistes, telles que l'*industrie agricole*, l'*industrie manufacturière*, l'*industrie commerçante*, et un certain nombre d'autres industries dont ils n'ont pas jugé à propos de s'occuper, telles que les *professions libérales* et les *fonctions publiques*.

C'est par la théorie de l'échange qu'on peut résoudre la question de l'*agriculture*. Et, en effet, l'agriculteur employe un instrument qu'il appelle un champ, une vigne, une prairie; il les couvre d'engrais, il y dépense ses journées et celles de ses ouvriers, et, au bout d'un certain temps, il recueille une certaine quantité de denrées dont la valeur représente celle de tous les services qui ont été consommés pour la produire. On conçoit que le prix du blé, le prix du raisin, le prix du foin, doit représenter : 1° le loyer du sol, 2° le profit du capital employé à le faire valoir, 3° le salaire des facultés personnelles. Si le prix des denrées agricoles ne suffit pas pour couvrir la dépense qui a été faite pour les obtenir, il y a perte pour l'entrepreneur. Si le prix des denrées dépasse, au contraire, le montant des dépenses, il y a bénéfice. Mais ces deux résultats sont exceptionnels l'un et l'autre, et, en général, ils ne peuvent pas durer longtemps. Dans le premier cas, si le résultat se maintenait pendant un certain nombre d'années, l'agriculteur serait contraint de renoncer à son entreprise. Dans le second cas, la concurrence ne tarderait pas à faire baisser les prix. La condition générale, la condi-

tion normale de l'*agriculture,* c'est que le prix
duits balance le prix des sacrifices qu'on a dû f
les obtenir.

C'est encore par la théorie de l'échange qu
résoudre la question de l'*Industrie manufacturi*
industrie est peut-être celle qui s'explique le m
ce système, et l'on peut croire que c'est elle qu
a fourni à M. Say son explication. L'industr
facturière consiste évidemment à prendre des m
ou ce qu'on appelle des *matières premières* qui
fournies par l'agriculture, et à leur faire subir
de transformations qui les rendent de plus en
pres à satisfaire les besoins de l'homme ou à lu
des jouissances. C'est ainsi qu'avec de l'herb
des moutons, avec des moutons on fait de la la
de la laine on fait du drap, et avec du drap o
habits. Avec la feuille du mûrier on fait des ve
avec des vers à soie on fait des cocons, avec d
on fait de la soie, avec de la soie des étoffes, e
étoffes différentes sortes de vêtements. Avec d
on fait des planches; les planches servent à
meubles, et ainsi de suite. Tous ces produits
obtenus par le sacrifice incessant, autrement
consommation d'une certaine somme de serv
ductifs, et le prix des produits représente la
tous les services qui ont été consommés pou
duire. Ici encore on comprend que la valeur
duits ne puisse se maintenir longtemps ni au
au-dessous de la valeur des services product
s'élève au-dessus, la concurrence y met bon
elle tombe au-dessous, l'industrie s'arrête néces

industrie manufacturière consiste dans un change-
: de *forme*; l'*industrie commerçante* consiste dans
hangement de *lieu*. L'essence du *commerce* c'est le
sport. Un hectolitre de charbon vaut à *Lyon* ce
vaut à *Saint-Étienne*, plus les frais de transport.
bouteille de vin de Champagne vaut à *Paris* ce
lle vaut à *Épernay*, plus les frais de déplacement.
voie d'eau placée dans mon appartement vaut ce
lle vaut sur les bords de la Seine, c'est-à-dire rien
ut, plus le salaire du porteur d'eau qui l'a voiturée
is les bords de la Seine jusque chez moi. Rien de
facile que d'appliquer la théorie de l'échange à
ustrie commerçante.

M. *Say* avait voulu s'en donner la peine, il aurait
qué de la même manière ce qu'on appelle aujour-
i l'*industrie immatérielle*, c'est-à-dire la producti-
des professions libérales et la productivité des fonc-
naires publics. Un notaire, un avoué, un fonctionnaire
lic donnent leur temps, leur peine, l'application de
capacité, et ils reçoivent en retour un salaire plus
noins élevé, suivant que leur travail est plus sou-
, plus difficile, plus recherché, suivant qu'il a exigé
qualités plus rares, un apprentissage plus long et
dispendieux. Il y a donc ici un véritable *échange*.
a théorie de l'échange s'appliquerait également à
dustrie extractive et à l'*industrie voiturière*, si
voulait distinguer l'*industrie extractive* de l'*agri-
ure*, si l'on voulait distinguer le *voiturage* du *com-
ce* proprement dit.

e que M. *Say* n'a pas bien vu, ce que les écrivains
sont venus après lui n'ont pas marqué avec assez

de netteté, c'est que l'*échange* n'explique pas toute l'activité humaine, au point de vue de l'*économie politique*, c'est que l'*échange* ne rend pas compte de tous nos efforts, et qu'il ne saurait être ni le dernier mot, ni le mot le plus important de notre *industrie*.

L'*échange*, en prenant les choses à la rigueur, est un phénomène essentiellement stérile et improductif. L'*échange* est un simple déplacement de la *propriété*. Il fait passer les valeurs d'une main dans une autre main; mais il ne les augmente ni ne les diminue. Il est de l'essence de l'*échange* que les deux termes entre lesquels il s'opère soient *égaux*. C'est une vérité que M. *Say* lui-même a proclamée. On ne gagne rien, on ne perd rien par le seul fait de l'échange. On s'enrichit par le *travail*, par l'*épargne*, par l'*économie*; on s'appauvrit par la *consommation*, mais on ne s'enrichit ni ne s'appauvrit par l'échange. Ce n'est pas en achetant qu'on se ruine, c'est en consommant ce qu'on a acheté; ce n'est pas en vendant qu'on s'enrichit, c'est en faisant fructifier le prix de ce qu'on a vendu.

En m'exprimant ainsi, je ne veux pas affaiblir l'importance de l'*échange*. C'est un fait considérable, en *économie politique*. On l'a souvent rangé avec raison parmi les moyens *indirects* de produire; mais il ne produit pas directement. Il facilite les travaux productifs, en activant le mouvement des matières premières; mais de lui-même et par lui-même il n'ajoute rien à la masse des valeurs qui existent dans la société. En disant que l'échange est essentiellement stérile, au point de vue de la *production*, je n'ai donc qu'une prétention, c'est de rendre à l'échange son vé-

véritable caractère et de lui assigner sa véritable place.

La production véritable, c'est la production qui *multiplie*. Or, la multiplication de la richesse peut se faire de deux manières :

1° L'homme peut s'enrichir par l'*économie* et par le bon emploi de ses épargnes. Nous avons vu que la *richesse sociale* se compose de *capitaux* et de *revenus*. Le capital est un fonds *productif*; le revenu est un fonds *consommable*. Le capital produit le revenu ; le revenu, à son tour, peut reproduire le capital. Une première manière de s'enrichir, c'est de *capitaliser les revenus*. L'économie du revenu augmente le capital, et un capital plus considérable produit un revenu plus considérable. Voilà une première manière de s'enrichir, une manière qui ne se résout pas dans l'échange.

2° Mais le véritable triomphe de l'industrie consiste à multiplier les richesses sociales, en tirant du même capital un revenu plus considérable, ou en tirant le même revenu d'un plus faible capital. Voilà ce qui ajoute de plus en plus à notre bien-être. Tel est le caractère que prend et que doit prendre, la plupart du temps, la lutte que nous soutenons contre la nature et contre la parcimonie avec laquelle elle nous a traités à certains égards.

Tirer du même capital un revenu plus considérable, ou, ce qui revient au même, tirer le même revenu d'un moindre capital, voilà le but le plus élevé que nous puissions nous proposer dans la poursuite du bien-être ; tel est le plus profitable emploi de notre activité, au point de vue de l'économie politique.

On tire un meilleur parti de la *terre*, lorsque, par un système bien entendu de culture et d'assolement, par

une habile distribution des eaux, par une étude attentive de la nature et des propriétés de chaque terrain, par l'emploi d'aménagements convenables, on lui fait produire plus qu'elle ne produisait avant toutes ces améliorations. On tire un meilleur parti de la terre, lorsqu'au lieu de la laisser couverte de forêts et de pâturages, on y applique la bêche ou la charrue, pour lui confier ensuite des semences généralement préférées à ce qu'elle produirait d'elle-même. On tire un meilleur parti de la terre, lorsque, non content de lui demander des matières alimentaires, on lui fait produire une multitude de matières premières destinées aux arts et à l'industrie, telles que des bois pour la charpente, des plantes pour la teinture, des herbes pour les animaux, et ainsi de suite.

On tire un meilleur parti des *facultés personnelles,* lorsqu'on éclaire les hommes et qu'on les moralise, lorsqu'on répand les connaissances utiles, lorsqu'on cultive les sentiments nobles et généreux, lorsqu'on favorise l'éducation et qu'on facilite, pour tous les citoyens, l'apprentissage d'un métier honnête ou d'une profession lucrative. On tire un meilleur parti des facultés personnelles, lorsqu'on supprime les entraves que l'ignorance et le préjugé ont accumulées autour du travail libre et indépendant, lorsqu'on arrache les travailleurs au joug des aristocraties cupides et brutales pour les placer sous le patronage éclairé de la seule aristocratie qui soit légitime, celle du mérite et de la vertu. On tire un meilleur parti des facultés personnelles, lorsqu'on laisse les *laboureurs* dans leurs champs, les *ouvriers* des villes dans leurs ateliers, les *négociants* dans leurs comptoirs au lieu de les envoyer par masses de cinquante ou

soixante mille hommes s'égorger les uns les autres, et couvrir les champs de bataille, ravagés par leurs mouvements, de leurs cadavres mutilés et des débris de leurs coûteuses armures.

On tire un meilleur parti des *capitaux artificiels*, lorsqu'on multiplie les machines, lorsqu'on les perfectionne en les simplifiant, lorsqu'on ajoute à leur puissance, lorsqu'on rend leur construction plus facile et moins dispendieuse.

En un mot, on tire un meilleur parti des trois espèces de *capitaux* dont se compose la *richesse sociale,* lorsqu'on augmente leur puissance productive, lorsqu'on leur fait produire un revenu plus considérable, c'est-à-dire une plus grande quantité de *valeurs échangeables,* et par cela même une plus grande masse d'*utilités consommables*.

Mais comment expliquer cet accroissement incessant de valeurs échangeables et d'utilités consommables que nous procure l'industrie? Sur quel fonds, comme dit M. *Say,* est pris, en définitive, ce développement de la richesse sociale? Pour résoudre cette question, il faut aller au fond des choses, et, pour aller au fond des choses, il faut revenir à notre point de départ.

Il y a deux espèces de *richesses*. Les choses dont nous nous servons pour satisfaire nos besoins et pour nous procurer des jouissances se divisent en deux grandes classes. Les unes sont *illimitées* dans leur quantité. Elles nous sont prodiguées par la nature. Leur abondance est telle que personne n'en est privé. Ces choses-là ne font point l'objet de la *propriété* ni de la *richesse sociale*. Les autres, au contraire, sont *limitées* dans leur quan-

tité. Elles n'existent qu'en un certain nombre. Ceux qui les possèdent n'en cèdent point la jouissance sans exiger une compensation du sacrifice que cette cession leur impose. Ces choses-là sont des *valeurs échangeables.* Elles font l'objet de la *propriété* et de la *richesse sociale.* Ce sont elles que l'*Économie politique* étudie pour se rendre compte de leur nature, et pour découvrir les lois qui les régissent.

S'il n'y avait que des biens *illimités,* il n'y aurait pas d'*Économie politique*, il n'y aurait pas non plus d'*industrie.* Toutes les choses utiles nous étant données abondamment, nous puiserions à pleines mains dans les trésors de la nature. Nous n'aurions pas besoin de chercher comment on produit la richesse, comment on la conserve, comment on l'accroît. Ce serait l'*âge d'or* rêvé par les poëtes.

S'il n'y avait que des biens *limités*, la production aurait un autre caractère, l'industrie se présenterait sous un autre aspect. Il serait impossible de s'enrichir autrement que par l'*épargne* et par l'économie. Il faudrait augmenter le *capital* par le sacrifice intelligent et prévoyant du *revenu.*

Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne représente la vérité. Ni l'une ni l'autre ne donne le tableau fidèle de notre situation. Nous sommes placés tout autrement que nous ne le serions dans la première comme dans la seconde supposition.

Il y a des biens *illimités*; il y a des biens *limités.* Les biens illimités, ce sont les forces générales et permanentes de la nature, telles que la chaleur, le vent, la lumière, la pesanteur, l'électricité, le magnétisme, etc.

Les biens limités se réduisent, en dernière analyse, à trois éléments principaux : la *terre*, les *facultés personnelles*, les *capitaux artificiels*. A y regarder de près et à voir les choses comme elles sont, les biens *limités* ne sont que des moyens d'arriver aux biens *illimités*, de les atteindre, et de puiser abondamment dans cette masse de forces indestructibles qui forment, pour l'espèce humaine, un approvisionnement inépuisable. La *terre*, les *facultés personnelles* et le *capital artificiel* peuvent être considérés comme trois sortes de canaux par lesquels s'écoule incessamment sur la société la munificence du Créateur. La plus haute question que puisse se poser l'*industrie*, c'est donc d'élargir sans cesse ces trois canaux, et de les tenir ouverts le plus constamment possible, afin que la *richesse illimitée* s'écoule plus abondamment sur nous comme une manne bienfaisante. Tel est, au fond, le mystère de la véritable *production*, de la production qui *multiplie*; telle est l'explication définitive de notre situation économique, au milieu de cet univers créé et des forces variées dont il se compose.

« Les plus grandes conquêtes réservées à l'industrie, « dit avec raison M. Joseph Garnier, se trouvent dans « l'emploi des fonds productifs non appropriés. La na- « ture nous ouvre un inépuisable trésor de matériaux et « de forces qui, n'appartenant à personne, sont à la « disposition de tous. Il suffit à l'industrie d'apprendre « à s'en servir. Le vent recueilli dans les voiles pousse « les marchandises à travers les mers; la vapeur em- « prisonnée dans un cylindre, travaillant autant que « des millions de chevaux, produit les merveilles aux- « quelles nous assistons. La lumière dessine comme

« l'artiste le plus habile, l'électricité se laisse appliquer « à plusieurs arts, au grand avantage de la santé des « ouvriers, etc. Ces forces existaient depuis la création, « et longtemps elles n'ont contribué en rien à la satis- « faction des besoins de l'homme [1]. »

La multiplication des valeurs échangeables en fait baisser le prix, et ici se présente une difficulté qui a embarrassé quelques écrivains. Comment se fait-il, s'est-on demandé, que la richesse sociale consiste dans la possession des valeurs échangeables, et que le but le plus élevé de l'industrie humaine soit de combattre la valeur échangeable et de faire baisser le prix des marchandises? N'y a-t-il pas une sorte de contradiction entre ces deux principes? Pour échapper à cette difficulté, il fallait faire ce que n'ont pas fait ces honorables écrivains. Il fallait remarquer que la valeur échangeable est un phénomène désavantageux pour l'espèce humaine, au point de vue de l'*économie politique*. Il fallait reconnaître que la valeur échangeable prend sa source dans la *rareté* ou dans la limitation des choses utiles, et que dès lors la valeur échangeable devient un obstacle au bonheur du pauvre, en lui imposant des privations plus ou moins nombreuses et plus ou moins pénibles. Il fallait constater que la valeur échangeable ne donne qu'un avantage relatif, et que la véritable richesse consiste dans la possession et dans la consommation des choses utiles.

Si l'on avait fait ces observations, on ne se serait pas borné à dire que *produire* c'est *créer de la valeur*, et

[1] *Éléments de l'Économie politique*, p. 47.

que *créer de la valeur* c'est *créer de l'utilité*, définitions qui ne vont point au fond des choses et qui laissent subsister le vague le plus complet. On aurait vu que la valeur échangeable prend sa source dans la rareté, que l'idée de la valeur échangeable est inséparable de l'idée d'une *limite* dans l'approvisionnement. On aurait pu voir également que l'utilité que nous offre la nature est souvent une utilité indirecte ou médiate qui exige bien des transformations, et, par cela même, bien des travaux, avant de pouvoir satisfaire nos besoins ou gratifier notre sensibilité. On aurait conclu de là, comme je l'ai fait moi-même, que l'industrie humaine se présente sous deux aspects : *transformer* des utilités indirectes en utilités directes; *multiplier* les utilités rares. Ce dernier but surtout est l'objet le plus élevé de l'industrie. C'est lui qui nous place dans une lutte permanente contre la rareté, et qui nous procure toujours, lorsqu'il est atteint, une masse plus considérable d'utilités consommables. Alors on aurait compris, et l'on aurait fait comprendre aux autres, que *le bon marché en toutes choses est un signe de richesse, de progrès et de civilisation*, un gage assuré d'aisance et de bien-être pour le plus grand nombre possible d'individus.

La multiplication des utilités rares en fait baisser le prix; l'augmentation du nombre des produits en fixe la valeur toujours plus bas. Il ne faut pas craindre que la société s'appauvrisse, même au point de vue de la valeur échangeable, ou que la somme des richesses sociales diminue dans une société qui progresse. Au contraire, la somme des richesses sociales augmente continuellement. Les produits ne peuvent pas augmenter en quantité sans

diminuer de valeur, cela est vrai ; mais réciproquement, les produits ne peuvent pas baisser de valeur sans augmenter en quantité. Or, un plus grand nombre de valeurs plus faibles donne toujours une valeur totale supérieure à un plus petit nombre de valeurs plus fortes. Cinq fois neuf font quarante-cinq ; mais six fois huit font quarante-huit. Voilà ce qui se passe constamment à propos de la richesse sociale. C'est le phénomène qu'on a signalé bien des fois à propos de l'imprimerie et de la multiplication rapide des livres qui en a été la conséquence. Avant l'invention de l'imprimerie, il y avait en Europe un certain nombre de manuscrits qui valaient peut-être cinq ou six millions, par hypothèse, et quelques centaines de moines étaient occupés à multiplier le nombre de ces manuscrits. Aujourd'hui, il y a des livres en Europe pour plusieurs douzaines de millions, et il y a des milliers d'ouvriers qui vivent de cette industrie qui consiste à multiplier les copies d'un même ouvrage.

La baisse générale de toutes les valeurs favorise singulièrement la jouissance ou la consommation des choses utiles. Elle met tous les objets de la consommation à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. Voilà un avantage évident, incontestable. Mais la baisse générale de toutes les valeurs ou de tous les biens limités pris individuellement, n'empêche pas que la somme totale des valeurs échangeables ne s'élève toujours plus haut dans une société progressive, et cette masse toujours croissante de valeurs individuellement plus faibles facilite de plus en plus aux consommateurs la consommation des valeurs qu'ils possèdent et l'acquisition des valeurs qu'ils ne possèdent pas.

Si l'on comprend bien ces principes, on résoudra facilement la question des *machines* qui a soulevé tant de difficultés parmi les écrivains. Tous les *capitaux* sont des *machines*, et toutes les *machines* sont des *capitaux*. Vouloir limiter le nombre des machines, c'est vouloir rétrécir le triple canal par lequel s'écoule et arrive jusqu'à nous la richesse illimitée, la richesse qui ne coûte rien. C'est vouloir réduire l'humanité à la *portion congrue*.

Les mêmes principes servent à résoudre la question de la *concurrence*. Le propre de la *concurrence*, c'est de faire tomber le prix des produits au niveau des frais de production; c'est d'empêcher qu'il n'y ait dans le prix de vente un élément parasite, c'est-à-dire un élément qui ne représenterait pas la *rente foncière*, ou le *travail*, ou le *profit*. La concurrence peut donner lieu à des abus; il faut les combattre, mais il ne faut pas détruire la concurrence. Elle est tout à fait à l'avantage du consommateur; donc elle sauvegarde l'intérêt général.

Toute science comporte des divisions. Toute science se plaît à distribuer en livres et en sections les différentes questions dont elle s'occupe. Il y a des économistes qui ont divisé l'*Economie politique* en trois parties qu'ils ont intitulées : de la *production*, de la *distribution*, de la *consommation* de la richesse.

Des écrivains postérieurs à ces premiers auteurs ont fait remarquer que la *consommation* ne méritait pas d'être traitée dans un livre spécial. La consommation est un fait très simple, et qui ne comporte pas de grandes explications. D'ailleurs, la *consommation* est souvent liée à la *production*. Il est difficile d'isoler ces deux phénomènes. D'après cela, on a cru pouvoir

ramener toute la science de la richesse à deux grandes divisions, la *production* et la *distribution*.

Je suis plus enclin à approuver qu'à blâmer cette réduction. Je crois, en effet, que toutes les questions relatives à la *richesse* peuvent se rattacher à ces deux grandes divisions. Seulement, je me permettrai de faire observer qu'il y a entre la *production* et la *distribution* de la richesse une différence caractéristique, et qu'il importe de signaler. La production est une œuvre d'art, de science, d'habileté; la distribution est une question de *droit* et de *justice*. La production doit être *abondante*; la distribution doit être *équitable*. Entre la *production* et la *distribution* se place naturellement la question de la *propriété*. Et, en effet, c'est le système de propriété qui règle la distribution. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une société quelconque, pour se convaincre que la distribution de la richesse y est toujours influencée par le système des lois civiles sur la propriété. Dans les pays où règne l'esclavage, la richesse passe à côté de l'esclave, sans pouvoir s'arrêter sur une tête inhabile à posséder puisqu'elle est possédée elle-même. Dans les pays où l'on admet le droit d'aînesse, la fortune du père se distribue tout autrement que dans les pays où l'on admet l'égalité dans les partages. Mais ici nous sortons de l'*économie politique* pour entrer dans le domaine du *droit naturel*. Et, en effet, l'*économie politique* est une science naturelle; la question de la *propriété* est du ressort de la morale. Si l'*économie politique* a ses principes, le *droit naturel* a les siens qui ne le cèdent à aucun autre en importance et en dignité. Les sciences doivent se prêter un mutuel secours; elles

ne doivent point s'absorber l'une dans l'autre, ni empiéter l'une sur l'autre. C'est donc au *droit naturel* qu'il appartient de traiter la question de la *propriété*, et de résoudre par cela même la question de la meilleure *distribution* possible de la richesse sociale. Tout ce qu'on peut dire en faveur de l'*économie politique*, c'est qu'elle a le droit d'apporter ses lumières, de faire intervenir ses principes dans la solution d'un pareil problème. Ce qu'on peut imposer au *droit naturel*, c'est l'obligation de consulter l'*économie politique*, et de légitimer les résultats de ses recherches par le contrôle des vérités que peut lui fournir la science de la richesse. Toute théorie de la *propriété* qui romprait en visière à l'*économie politique*, serait par cela même frappée de suspicion et menacée de caducité. Tel est aussi, je n'hésite pas à le dire, le cas de beaucoup de *théories* qui circulent aujourd'hui parmi de prétendus penseurs, et qui se disputent l'attention et la sympathie du public. Toutes ces théories, conçues en dehors des principes de l'*économie politique*, n'ont d'autre fondement que l'ignorance de leurs auteurs, et d'autre appui que l'ignorance du public lui-même, au sujet de la science dont je viens d'esquisser les principaux linéaments.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

AVANT-PROPOS. 5

CHAPITRE PREMIER. — De la *richesse* en général, et de la *richesse sociale* en particulier.— De l'*utilité* et de la *valeur échangeable*. 9

CHAPITRE II. — De la *mesure* de la valeur. — Première fonction des *métaux précieux*. 23

CHAPITRE III. — De la *monnaie*. — Deuxième fonction des métaux précieux. 37

CHAPITRE IV. — Du *capital* et du *revenu*. — Différentes espèces de *capitaux*. — Rapport entre la valeur du *capital* et la valeur du *revenu*. 53

CHAPITRE V. — Triple élément de la *richesse sociale* : la *terre*, les *facultés personnelles*, le *capital artificiel*. — Trois espèces de revenus. — Loi particulière de chaque revenu. 71

CHAPITRE VI. — De l'*industrie* ou de la *production*. — De la production qui *transforme* et de la production qui *multiplie*. — De la *distribution* de la richesse. . . . 87

FIN DE LA TABLE.

Imp. de GUSTAVE GRATIOT, 11, rue de la Monnaie.

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cᵉ, 14, RUE RICHELIEU.

Publications nouvelles.

LA RÉVOLUTION DU 24 FÉVRIER

PAR M. CH. DUNOYER,

Membre de l'Institut, conseiller d'État.

1 volume in-8° de 250 pages. — Prix : 4 fr.

SOMMAIRE : I. Le fait même de la révolution. — Cause fondamentale de la révolution. — Combien peu la révolution était nécessaire. — IV. Comment, sans être nécessaire, la révolution n'a pu être évitée. — V. Régime étrange que la révolution a voulu établir. — VI. Résultats de l'essai de république démagogico-socialiste qui a été tenté par la révolution. — VII. Bilan de la révolution. — VIII. Réaction que la révolution a provoquée. Comment doit être dirigée cette réaction et jusqu'où elle doit s'étendre. — Pièces justificatives.

DU PAUPÉRISME

ET DES SECOURS PUBLICS DANS LA VILLE DE PARIS,

Par M. VÉE, maire du 5ᵉ arrondissement de Paris.

Deuxième édition. Brochure grand in-18. — Prix : 60 c.

SOMMAIRE : Considérations générales. — Des secours publics dans la ville de Paris. — Des hôpitaux, hospices et dépôts de mendicité — Des secours à domicile. — Histoire sommaire de leur établissement à Paris. — De la direction supérieure des secours. — Des administrations locales. — Des indigents secourus. — Des secours distribués et de la mesure de l'indigence. — Du mode de distribution des secours. — Des associations charitables. — Conclusions et rapprochements. — Projet d'organisation nouvelle.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Depuis la révolution de Février, et l'Exposition de 1849,

PAR M. AUDIGANNE,

Chef du bureau de l'Industrie au Ministère de l'Agricult. et du Comm.

Brochure grand in-18. — Prix : 1 fr.

LES ÉCONOMISTES, LES SOCIALISTES ET LE CHRISTIANISME,

Par M. Charles PÉRIN,

Professeur de droit public et d'Économie politique
à l'Université de Louvain.

1 volume in-8°. — Prix : 2 fr. 50 c.

TABLE DES MATIÈRES : CHAPITRE I. De la lutte du principe sensualiste et du principe chrétien dans l'ordre économique. — CHAP. II. Du principe des théories des économistes. — CHAP. III. Des conséquences pratiques du principe du développement indéfini des besoins. — CHAP. IV. Que le socialisme procède directement du matérialisme économique. — CHAP. V. Du principe chrétien dans l'ordre économique.

LE CRÉDIT ET LES BANQUES

PAR M. CH. COQUELIN.

1 vol. grand in-18, format anglais (1849). — Prix : 3 fr. 50 c.

TABLE DES CHAPITRES. CHAP. I. Introduction. Réflexions préliminaires, etc. — II. Théorie du crédit. — Exposé général et sommaire. — III. Développement de la théorie du crédit. — IV. Suite. — Conséquences diverses du développement du crédit. — V. Considérations diverses. — VI. Régime des banques. — VII. Des crises commerciales. — Unité et multiplicité des banques. — Privilége et liberté. — VIII. Les banques en France. — IX. Les banques en Angleterre et en Ecosse. — X. Les banques aux Etats-Unis, etc. — Conclusions.

DE LA PUISSANCE AMÉRICAINE

ORIGINE. — INSTITUTIONS. — ESPRIT POLITIQUE. — RESSOURCES MILITAIRES, AGRICOLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DES ÉTATS-UNIS,

PAR GUILLAUME-TELL POUSSIN.

Ministre plénipotentiaire de la République française aux États-Unis.

3e édition revue et augmentée. 2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

ÉTUDE PRATIQUE

DU COMMERCE D'EXPORTATION DE LA CHINE

Par MM. Isidore HEDDE, Éd. RENARD, A. HAUSSMANN et Nat. RONDOT, Delégués commerciaux attachés à la mission de France en Chine. Revue et complétée par Natalis RONDOT.

1 vol. in-4°, imprimé avec soin sur beau papier.—Prix : 8 fr.

ESSAI

SUR

L'ÉTAT DU PAUPÉRISME EN FRANCE

ET SUR LES MOYENS D'Y REMÉDIER,

Par M. ROBERT-GUYARD.

2e édit. considérablement augm. 1 vol. in-8°. — Prix : 4 fr.

Pour paraître prochainement :

HARMONIES ÉCONOMIQUES

Par M. F. BASTIAT, représentant.

1 vol. in-8°.

DU DROIT A L'OISIVETÉ

ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL SERVILE DANS LES RÉPUBLIQUES GRECQUES ET ROMAINE,

Par M. MOREAU-CHRISTOPHE.

1 volume in-8°. — Prix : 7 fr. 50 c.

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, 11, rue de la Monnaie.

Autre ouvrage de M. Walras :

DE LA NATURE DE LA RICHESSE ET DE L'ORIGINE DE [illegible]
Paris 1831 1 vol. in 8 Prix

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA MÊME LIBRAIRIE

DU DROIT A L'OISIVETÉ ET DE L'ORGANISATION DU TR
VILE DANS LES RÉPUBLIQUES GRECQUES ET ROMAINES
REAU CHRISTOPHE 1 vol in-8 Prix.

LES SOIRÉES DE LA RUE SAINT-LAZARE, ENTRETIEN
LOIS ÉCONOMIQUES et défense de la propriété, par M. G. d
membre de la Société d'Économie politique. 1 vol in-18

ÉTUDES SUR LES RÉFORMATEURS OU SOCIALISTES MO
M. Louis REYBAUD, représentant. 6e edit., 2 beaux vol gr

LA RÉVOLUTION DU 24 FÉVRIER, par CH. DUNOYER, mé
stitut, conseiller d'Etat. 1 vol. in-8 de 256 pages Prix.

LE DROIT AU TRAVAIL A L'ASSEMBLÉE NATIONALE Re
de tous les discours prononcés dans cette mémorable discu
des opinions de MM Armand MARRAST, PROUDHON,
E. LABOULAYE, avec des observations par MM LÉON
PARIEU, FR. BASTIAT, et WOLOWSKI, une introduction et
M JOSEPH GARNIER 1 volume in-8. Prix

LE CRÉDIT ET LES BANQUES, par Ch. COQUELIN. 1 bea
in-18 format anglais. Prix

DU CRÉDIT ET DES BANQUES HYPOTHÉCAIRES, par Ch
avocat. 1 vol in-8 Prix

CATÉCHISME FINANCIER. Éléments de la science financi
RIVERT-MONCLAR 1 vol in-18. Prix

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE Son passé — Son organisatio
Bases sur lesquelles il convient de l'asseoir à l'avenir, p
LET et SAINT GENEZ Brochure in 8 Prix

ESSAI SUR L'ÉTAT DU PAUPÉRISME EN FRANCE et em
des remèdes, par M ROBERT GUYARD 2e édition, cons
augmentée. 1 vol. in-8. Prix :

DU PAUPÉRISME ET DES SECOURS PUBLICS DANS LA
PARIS, par M VÉE, maire du 5e arrondissement de Pari
Brochure grand in-18 Prix.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE
L'EXPOSITION DE 1849 par M. ALEDIANNE, chef de bu
direction au ministère du Commerce. Broch grand in-18 P

DU RÉGIME MUNICIPAL DE LA FRANCE, par M P Mo
vol grand in-18.

3 2044 009 800

This book should be retu
the Library on or before the l
stamped below.
A fine of five cents a day is l
by retaining it beyond the
time.
Please return promptly.

SEP 2

DUE MAR - 2 49

DUE SEP 26 49